

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
en page 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1750 - 8 février 2002 - prix : 1 € (6,56 F)

**Hausse du chômage**  
**Chirac et Jospin**  
**subventionnent**  
**le patronat**  
**et laissent faire**  
**les licenciements**

**Enseignants**  
**en grève**  
**Ecoles**  
**en panne**  
**de crédits**

p. 10,11

**La mobilisation**  
**des travailleurs**  
**des hôpitaux**

p. 12,13

**Régionalisation**  
**de la SNCF :**  
**sûrement pas**  
**un progrès !**

p. 7



**La logique du profit**  
**Un "TOTAL" mépris pour**  
**la vie des travailleurs**

p. 3

M 06189 - 1750 - F. 1,00 €



## Sommaire

### Leur société

- 4 - Droite-gauche : la course à la baisse d'impôts pour les riches
- - Un logement décent... c'est obligatoire sur le papier
- 6 - TGV-Est : quelle rentabilité ?
- 7 - Chemins de fer : la régionalisation n'est pas un progrès
- - Région Nord : cheminots et usagers paieront la note
- 10 - 11 - DDE de Corse : l'inquiétude des employés
- - PDG... de la prison à la prise de conscience !
- 16 - Le chômage continue d'augmenter
- - Foyer socio-éducatifs (Tours)
- - Employés municipaux en grève à La Courneuve

### Politique

- 5 - Le candidat Robert Hue promet "l'audace"... qu'il n'a pas eue à l'Assemblée
- - Delanoë, de Porto Alegre à New York
- - Manifestation des sans-papiers le 9 février

### Tribune

- 6 - Les guerres de George W. Bush

### Dans le monde

# RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette LAGUILLER

**BASTIA**  
Samedi 9 février  
à 15 h  
Salle des Congrès  
Théâtre de Bastia,  
rue Favalelli

**MÂCON**  
Mercredi 13 février  
à 19 h  
Parc des Expositions

**LA ROCHE-SUR-YON**  
Vendredi 15 février  
à 18 h  
Salle des fêtes du  
Bourg-sous-la-Roche

**SAINT-ETIENNE**  
Mardi 19 février  
à 18 h 30  
Le Flore (Plaine Achille)  
31, boulevard Jules-Janin

**LE HAVRE**  
Jeudi 21 février  
à 20 h  
Salle Franklin  
Maison des Syndicats  
119, cours de la République

**CREIL**  
Samedi 23 février  
à 18h 30  
Cinéma Théâtre Le Lido  
1, rue Jules-Michelet



**TARBES**  
Lundi 25 février  
à 20 h 30  
Parc des Expositions

**CASTRES**  
Mardi 26 février  
à 20 h 30  
Salle Gérard-Philippe

**NIORT**  
Mercredi 27 février  
à 20 h 30  
Centre de rencontre  
Parc des Expositions

**ORLEANS**  
Jeudi 28 février  
à 20 h 30  
Salle Eiffel  
17, rue de la Tour-Neuve

**GAP**  
Samedi 2 mars  
à 17 h  
Centre social de Beauregard  
49, route Sainte-Marguerite

## — Le 30 janvier à La Rochelle

540 personnes assistaient au meeting d'Arlette Laguiller le 30 janvier à La Rochelle, qui se tenait sous les voûtes gothiques d'une ancienne église, désaffectée et transformée en salle municipale.

Il fallut donc ajouter des chaises à la hâte. Comme à chaque fois, le débat permit d'enrichir l'intervention de notre camarade. Un participant exprima une légitime indignation devant une pétition signée par plus de 400 officiers de haut rang qui justifiaient l'action de l'armée française en Algérie, donc la torture. Quel exemple donne-t-on ainsi à la jeunesse, que l'on montre du doigt quand on nous parle d'insécurité ? Un autre témoignage de l'exploitation des jeunes, ses enfants en l'occurrence, dans le cadre de ce que l'on ose appeler l'apprentissage. Une autre évoqua le drame subi par la population palestinienne, sur son propre territoire ; un intervenant reprocha à Lutte Ouvrière, en prenant une position abstentionniste, d'avoir permis au

traité de Maastricht d'être adopté.

Notre camarade lui répondit, entre autres, qu'il était trop commode d'invoquer la responsabilité de Maastricht dans les mauvais coups que les patrons assènent aux travailleurs ; c'était une manière de les exonérer de leurs responsabilités, comme s'ils avaient

besoin de cela pour licencier et imposer des bas salaires. Elle rappela que les ex-adversaires de Maastricht, en particulier les dirigeants du PCF, siégeaient actuellement dans un gouvernement dirigé par les socialistes, partisans et promoteurs de ce traité.

Et puis, ajouta-t-elle, il faut en finir avec ces fausses que-

relles, et se retrouver tous dans la lutte d'ensemble que les travailleurs devront nécessairement mener pour donner un coup d'arrêt aux mesures anti-ouvrières d'un patronat qui bénéficie de la complicité totale du gouvernement pour mener la guerre au monde du travail.

## — Le 1<sup>er</sup> février à Agen

Pour son premier meeting à Agen, Arlette a fait salle comble : 330 personnes, de milieu populaire et de tous les âges, étaient venues à sa rencontre. Un public très réceptif au discours de notre camarade, notamment sur «l'insécurité de l'emploi» ou les cadeaux de l'Etat aux patrons qui doivent cesser — idée qui a été applaudie par beaucoup, particulièrement par les travailleurs des hôpitaux présents.

Un retraité, après avoir regretté «que tout Agen ne se soit pas déplacé» pour entendre

Arlette, a repris la déclaration de notre camarade, «L'argent public pour les hôpitaux publics», pour dénoncer les subventions à l'enseignement privé et le régime du Concordat qui prévaut en Alsace-Lorraine. Le débat a porté également sur le deuxième tour de la présidentielle, un intervenant s'interrogeant sur la «politique du pire» que Lutte Ouvrière mènerait en risquant de faire élire la droite par refus de choisir entre Jospin et Chirac. Arlette a été particulièrement applaudie en répondant que «la politique du pire,

c'est celle des socialistes au gouvernement dont la politique anti-ouvrière démoralise les travailleurs et les militants ouvriers».

A une question sur l'évolution des syndicats, Arlette a répondu en constatant qu'aucune des confédérations syndicales ne mettait à l'ordre du jour la nécessité d'une riposte d'ensemble des travailleurs à la dégradation de leur situation.

Le meeting a donc été un succès remarqué, notamment de la presse locale.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationale  
L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donné la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - e.mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 14200 exemplaires. Composition: IMS. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

### SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe, Afrique, Moyen-Orient, USA, Canada	60 €	30 €	15 €
Asie, Océanie, autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie, Océanie, autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
COMPLÈMENT D'ADRESSE : .....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 R

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 4 février 2002

# La logique du profit UN «TOTAL» MÉPRIS POUR LA VIE DES TRAVAILLEURS

Fin janvier, le groupe TotalFinaElf a annoncé pour 2001 un bénéfice record de 7,64 milliards d'euros (plus de 50 milliards de francs), en hausse de 11 % sur l'année précédente. Il y a peu de salariés qui ont vu leurs revenus augmenter dans cette proportion l'an passé. D'après son PDG, Thierry Desmarests, la rentabilité des capitaux a atteint 20 % en 2001, c'est-à-dire que c'est cela que rapporte leur placement en actions. Nettement mieux que la Caisse d'Épargne !

La même semaine, se déroulait devant le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence le procès de neuf cadres de Total, accusés d'homicides involontaires à la suite de l'explosion survenue en 1992 à la raffinerie de La Mède, dans les Bouches-du-Rhône, qui avait fait six morts et de nombreux blessés parmi le personnel. Comme on le voit, la justice, quand c'est un grand groupe capitaliste qui est en cause, sait prendre son temps, et aucun des dirigeants financiers de Total n'est évidemment inculpé !

Parmi les victimes, trois des techniciens tués travaillaient dans la salle de contrôle, mise en service en 1953, de l'unité qui a explosé. Cette salle n'a pas résisté. «*Total savait qu'en cas d'explosion la salle de contrôle ne résisterait pas*» a reconnu au procès l'un des cadres inculpés. L'un des rôles de cette salle était

pourtant de servir de centre de décision en cas d'accident.

A l'origine de l'explosion de La Mède, il y a eu, d'après les experts, une fuite de gaz due à la corrosion d'une canalisation. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que celle-ci ait fui : elle n'avait pas été vérifiée depuis douze ans.

Pour les automobiles, la loi exige un contrôle technique au bout de quatre ans, puis tous les deux ans. Mais pour une raffinerie de pétrole, grosse de risques d'incendies et d'explosions, pour ceux qui y travaillent comme pour ceux qui habitent à proximité, les exigences ne sont apparemment pas les mêmes.

La Mède n'a d'ailleurs pas servi de leçon à Total, puisque après la catastrophe survenue en septembre dernier à Toulouse, malgré les tentatives de certains d'invoquer un attentat terroriste, et même de présenter l'un des ouvriers tués dans l'explosion comme l'auteur d'un tel acte, il est maintenant avéré que là aussi c'est le non-respect des règles de sécurité qui est en cause.

Mais financièrement, Total s'en est bien sorti. Il y a eu certes 29 morts à Toulouse, dont la majorité travaillait à l'usine AZF, mais pour Total la facture ne s'élèvera qu'à 1,8 milliard d'euros, dont près de la moitié sera payé par son assurance.

Restent 950 millions, une bagatelle en regard des 7,64 milliards de bénéfices annoncés.

Mais ces super-bénéfices, ils viennent justement du mépris dans lequel les dirigeants du groupe tiennent la vie de leurs salariés, celle des gens qui vivent à proximité de leurs usines, et de l'environnement. C'est pour pouvoir faire monter le cours de ses actions, faire le plus de profits possible, que Total investit le moins possible dans la sécurité, et affrète des tankers-poubelles comme l'*Erika* pour transporter le pétrole brut qu'il raffine.

C'est cela la logique du capitalisme. Pas seulement de la «mondialisation», mais du capitalisme tout court, puisque dans tous les cours de la Bourse, les actions TotalFinaElf font partie des valeurs françaises.

Tous les jours des hommes meurent au travail, sont mutilés, parce que la soif du profit amène leurs patrons à ne pas prendre les mesures que la recherche de la sécurité exigerait. C'est une forme d'insécurité aussi grave que celle qui depuis des mois alimente la campagne de la droite comme celle de la gauche gouvernementale. Mais l'insécurité dans les entreprises, ni les uns ni les autres n'en parlent, parce qu'ils sont au service des assassins qui en sont responsables.

Arlette LAGUILLER

## Procès de la Mède

# LES VRAIS RESPONSABLES NE SONT PAS INQUIÉTÉS

Le procès des neuf hauts cadres de Total, accusés d'homicide involontaire dans l'accident de la raffinerie de La Mède, dans les Bouches-du-Rhône, vient de se terminer, mais le jugement ne sera rendu que fin avril. Le 9 novembre 1992, une série d'explosions suivies d'un incendie avait provoqué la mort de six employés de la raffinerie et blessé de nombreux autres.

Le procès a mis en évidence la responsabilité des dirigeants de Total : manque d'entretien, mauvais état des canalisations qui n'avaient, pour certaines, pas été vérifiées depuis douze ans, la catastrophe était prévisible. Pourtant, parmi les accusés, ne se trouvait aucun des dirigeants de Total.

La procureure a requis des peines allant de six mois à deux ans de prison avec sursis, assorties d'une amende. «*Les prévenus ne risquent pas grand-chose, a-t-elle reconnu. Avec un maximum de 30 000 francs (4 500 euros), les peines d'amende sont particulièrement ridicules. Ce n'est rien pour un groupe comme Total*». C'est le moins que l'on puisse dire... Elle a ensuite



regretté que le groupe Total, qui a «*privilegié une politique de rentabilité toujours accrue au détriment de la sécurité*» n'ait pu être poursuivi, selon le code pénal en vigueur au moment des faits, «*car le dossier est accablant*».

Effectivement, le procès a mis en évidence la pleine responsabilité des dirigeants de Total dans cette catastrophe, où la recherche du profit maximum s'est faite au détriment de la sécurité, tout comme ils sont responsables de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse ou du naufrage de l'*Erika*.

Il a fallu attendre dix ans après l'incendie de la raffinerie de La Mède pour que «*justice soit rendue*», comme on dit. Mais là encore, elle ne met en cause que des sous-fifres, qui ont certes leur part de responsabilité. Et si la procureure peut tenir des propos virulents contre les dirigeants de Total, elle n'a pas le pouvoir de les inquiéter tant ces grands groupes capitalistes, qui font bon marché de la vie des gens, se situent au-dessus des lois.

M. L.

Droite - gauche :

# LA COURSE À LA BAISSÉ D'IMPÔTS... POUR LES PLUS RICHES !

Pour faire de la démagogie vis-à-vis de l'électorat de droite, le RPR vient de rendre publiques ses propositions sur la fiscalité. Il propose au total 30 milliards d'euros de baisses d'impôts sur les cinq ans à venir. C'est exactement le montant des baisses d'impôts réalisées par le gouvernement Jospin depuis 1997, auxquelles elles s'ajouteraient. Baisse d'impôts qui ont bénéficié pour l'essentiel au patronat et aux classes riches.

En effet, le ministère des Finances précise que les baisses d'impôts décidées par Jospin et son gouvernement, ces cinq dernières années, ont pour un tiers alimenté directement les caisses des entreprises, soit 66 milliards de francs. Les deux autres tiers des baisses d'impôts auraient, «*bénéficié aux ménages*» selon

Fabius. Reste à préciser ce qu'il y a derrière cette expression ambiguë.

Il s'agit en réalité, pour l'essentiel des couches les plus privilégiées. Car lorsque Strauss-Kahn d'abord, puis Fabius ont baissé les tranches d'imposition, le cadeau était nul pour les salariés, retraités, pensionnés et chômeurs qui ne sont pas imposables sur le revenu. Et pour les autres, cela correspondait à quelques dizaines, au mieux à quelques centaines de francs de réduction. Mais pour les cadres supérieurs, et encore plus pour les actionnaires et autres rentiers de haut vol, surtout s'ils ont plusieurs parts dans leur foyer fiscal, les réductions se chiffrent en milliers et souvent en dizaines de milliers de francs.

Si le cadeau est bien au «*bénéfice des familles*», c'est

surtout pour les familles les plus riches faudrait-il préciser. Et les bourgeois, grands et petits pendant les cinq ans de gouvernement socialiste, ont eu bien d'autres cadeaux au titre de dégrèvements de charges et autres subventions données gracieusement par Jospin et ses amis. Le dernier en date et le plus conséquent étant les 100 milliards par an distribués aux patrons au nom des «*35 heures*».

Alors si la droite veut faire mieux et plus que Jospin en matière de cadeaux pour les privilégiés de ce pays, il va falloir qu'elle se montre inventive dans ce domaine. Mais pour ça, on peut faire confiance aux uns et aux autres.

P.S.

# UN LOGEMENT DÉCENT C'EST OBLIGATOIRE... SUR LE PAPIER

Par décret paru fin janvier au *Journal Officiel*, les propriétaires qui louent un logement se voient signifier «*l'obligation de délivrer un logement décent*».

La secrétaire d'Etat au Logement, Marie-Noëlle Lienemann, se félicite de ce texte réglementaire qui permettrait à l'avenir d'«*éviter les abus et les pratiques de marchands de sommeil qui louent des logements inadaptés et insalubres, mettant en danger la santé de leurs habitants*». Mais un texte sera-t-il suffisant contre les malfrats qui louent à des prix exorbitants des logements indignes aux familles les plus démunies, y compris de possibilités de se défendre ? On peut en douter.

Le décret précise qu'un «*logement décent*» est celui qui assure, entre autres choses, «*la protection contre les infiltrations d'eau*» et qui possède des «*équipements de chauffage, électricité, gaz en bon état d'entretien*». Parmi les éléments de confort minimum, le texte officiel mentionne, parmi d'autres, au moins une pièce de 9 m<sup>2</sup> ayant 2,20 mètres de hauteur sous plafond et une installation sanitaire complète, dès que le logement compte plus d'une pièce. Tout cela n'a rien d'extraordinaire et représente en effet le minimum de ce qu'un propriétaire devrait mettre à la disposition de ses locataires. Mais tous les mal-logés savent que ce n'est pas le cas et que ce texte – qui n'est pas le premier du genre – sera certainement de peu d'effet pour

contraindre leurs propriétaires à remédier d'urgence à la situation.

En fait, pour que les familles des classes laborieuses puissent se détourner des loueurs privés sans scrupules et des marchands de sommeil en tout genre afin de trouver un logement correspondant à leurs besoins, il ne faudrait pas tant publier des textes que consacrer, dans le budget de l'Etat, les sommes indispensables au développement, en nombre et en qualité, des logements nécessaires. Ce n'est pas ce qui se fait même si la ministre déclare militer pour la résorption de l'habitat indigne, programmant 15 000 démolitions de logements vétustes et annonçant comme une victoire le fait qu'en 2001, 56 000 logements sociaux auraient finalement été réalisés, ce qui reste très insuffisant.

Ce décret sur le «*logement décent*» aura même probablement un effet négatif pour les mal-logés. Le marché du logement reste entre les mains des propriétaires privés, bien décidés à faire ce qu'ils veulent de leur bien et surtout, lorsqu'ils louent, bien décidés à en tirer le meilleur profit possible. Des propriétaires seront donc incités non pas à faire les travaux coûteux de mise en conformité mais à louer leurs locaux non conformes au noir, ou à ne pas les louer du tout. Ou bien, s'ils se décident à faire des travaux, ce sera pour augmenter substantiellement les loyers et pour louer à de nouveaux

locataires, plus fortunés. Dans tous les cas, les perdants resteront les plus pauvres, les mal-logés dont la situation risque encore d'être précarisée et aggravée.

Et puisque le «*logement décent*» est à la mode chez la ministre, des milliers de locataires sont bien placés pour savoir qu'y compris dans le parc social des offices publics de HLM, voire de HBM datant d'avant la guerre de 1939-1945, y compris dans des municipalités tenues par des collègues de gouvernement de Marie-Noëlle Lienemann (comme par exemple à Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne, où le ministre de la Recherche s'est fait élire maire en 2001), les locataires subissent des conditions de logement indignes : absence de prises de terre, fenêtres qui ne ferment pas, installations de gaz et d'électricité pas aux normes, pas de salles d'eau, délabrement général, risques d'incendie, etc. Là, il ne s'agit pas de propriétaires privés. Mais bien d'offices publics, municipaux en particulier, qui se comportent absolument comme ces marchands de sommeil que Marie-Noëlle Lienemann prétend dénoncer.

Alors que s'ouvre la période électorale, ce décret sur le logement décent, est-il vraiment autre chose qu'une proclamation démagogique de la part du gouvernement ?

L.P.

## LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

### 7 février

Bagnolet (Seine-St-Denis)  
Foëcy (Cher)  
Jarny (Meurthe-et-Moselle)  
L'Isle d'Abeau (Isère)  
Landivisiau (Finistère)  
Mézidon-Canon (Calvados)  
Muzillac (Morbihan)  
Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire)  
St-Pierre-sur-Dives (Calvados)

### 8 février

Auterive (Haute-Garonne)  
Bauge (Maine-et-Loire)  
Besançon Palente-Orchamps (Doubs)  
Bobigny (Seine-St-Denis)  
Boulogne (Hauts-de-Seine)  
Bruz (Ille-et-Vilaine)  
Canejean-Bourg (Gironde)  
Colomiers (Haute-Garonne)  
Déols (Indre)  
Jugon-les-Lacs (Côtes d'Armor)  
La Courneuve (Seine-St-Denis)  
Moissac (Tarn-et-Garonne)  
Montjean/Loire (Maine-et-Loire)  
Mornant (Rhône)  
N-D de Gravenchon (Seine-Mari-time)  
Pontgibaud (Puy-de-Dôme)  
Trélassac (Dordogne)  
Vic-Fezensac (Gers)

### 9 février

Arras (Pas-de-Calais)  
Auchy-les-Hesdin (Pas-de-Calais)  
Belley (Ain)  
Bezons (Val d'Oise)  
Carrières-sous-Poissy (Yvelines)  
Corbie (Somme)  
Grand-Charmont (Doubs)  
Guise (Aisne)  
Illiers-Combray (Eure-et-Loir)  
Imphy (Nièvre)  
Lannemezan (Hautes-Pyrénées)  
Mourenx (Pyrénées-Atlantiques)  
Pontaumur (Puy-de-Dôme)  
Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme)  
Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne)  
Sarlac (Dordogne)  
St-Benoît-du-Sault (Indre)  
St-Fons (Rhône)  
St-Gaultier (Indre)  
St-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne)

### 10 février

Terrasson-Lavilledieu (Dordogne)

### 11 février

Montreuil-Juigne (Maine-et-Loire)  
Rillieux (Rhône)  
Ste-Menehould (Marne)

### 12 février

Craon (Mayenne)  
Feuquières (Oise)  
L'Hay-les-Roses (Val de Marne)  
La Grand-Combe (Gard)  
Léré (Cher)  
Paimpol (Côtes d'Armor)  
Revin (Ardennes)  
Saales (Bas-Rhin)

### 13 février

Ardentes (Indre)  
Héricourt (Haute-Saône)  
Le Lude (Sarthe)  
Lençloître (Vienne)  
Lignières (Cher)  
Longueil-Annel (Oise)  
Vivonne (Vienne)

### 14 février

Baccarat (Meurthe-et-Moselle)  
Bagnoles-sur-Cèze (Gard)  
Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme)  
Commercy (Meuse)  
Dives-sur-Mer (Calvados)  
Favergeres (Haute-Savoie)  
Flixecourt (Somme)  
Héricourt (Haute-Saône)  
Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne)  
Nyons (Drôme)  
Pontault-Combault (Seine-et-Marne)  
St-Louis (Haut-Rhin)  
St-Satur (Cher)

### 15 février

Ambazac (Haute-Vienne)  
Asnières (Hauts-de-Seine)  
Bellac (Haute-Vienne)  
Givet (Ardennes)  
Gonesse (Val d'Oise)

Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)  
Langueux (Côtes d'Armor)  
Montbéliard Chiff. (Doubs)  
Rumilly (Haute-Savoie)  
Sartrouville (Yvelines)  
Sens (Yonne)  
St-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme)  
St-Orens (Tarn-et-Garonne)  
Tarascon (Ariège)  
Tassin-La Demi-Lune (Rhône)  
Tergnier (Aisne)  
Vailly-sur-Sauldre (Cher)  
Vieux-Condé (Pas-de-Calais)  
Wingles (Pas-de-Calais)

### 16 février

Castres (Tarn)  
Caudry (Nord)  
Champeix (Puy-de-Dôme)  
Foix (Ariège)  
Limoux (Aude)  
Lodève (Hérault)  
Montmarault (Allier)  
Oye-Plage (Pas-de-Calais)  
Prémery (Nièvre)  
Roisel (Somme)  
Salanches (Haute-Savoie)  
Verdun (Meuse)  
Villers-Cotterets (Aisne)  
Yzeure (Allier)

### 18 février

La Mure (Isère)  
Segré (Maine-et-Loire)

### 19 février

Elven (Morbihan)  
Ferrière-la-Grande (Nord)  
Obernai (Bas-Rhin)  
Retiers (Ille-et-Vilaine)  
Sarre Union (Bas-Rhin)  
St-Renan (Finistère)  
Uzès (Gard)

### 20 février

Connerré (Sarthe)  
Huningue (Haut-Rhin)  
Mirdrignac (Côte-d'Armor)  
Nilvange (Moselle)  
Surgères (Charente Maritime)

### 21 février

Arc-les-Gray (Haute-Saône)  
Arcis-sur-Aube (Aube)  
Ernée (Mayenne)  
Hérimoncourt (Doubs)  
Long-le-Saulnier (Jura)  
Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine)

Montchanin (Saône-et-Loire)  
Pont-du-Château (Puy-de-Dôme)  
Questembert (Morbihan)  
Uzerche (Corrèze)

### 22 février

Apt (Vaucluse)  
Billom (Puy-de-Dôme)  
Buxy (Saône-et-Loire)  
Cambrai (Nord)  
Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme)  
Cluses (Haute-Savoie)  
Givros (Rhône)  
Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique)

Muret (Haute-Garonne)  
Neuchâtel-en-Bray (Seine-Maritime)  
Plouay (Morbihan)  
St-Junien (Haute-Vienne)  
Thourotte (Oise)

### 23 février

Ambérieu (Ain)  
Châtillon-sur-Seine (Côte d'Or)  
La Ferté-Bernard (Sarthe)  
Lavelanet (Ariège)  
Moreuil (Somme)  
Souvigny (Allier)  
Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme)

### 26 février

Crest (Drôme)  
Genlis (Côte d'Or)  
Lagnieu (Ain)  
St-Lucien (Beauvais, Oise)  
Yffiniac (Côtes d'Armor)

### 27 février

Gueugnon (Saône-et-Loire)  
Lannilis (Finistère)  
Marck (Nord)  
Pluvigner (Morbihan)  
Rodez (Aveyron)  
Venissieux Moulin à Vent (Rhône)

### 28 février

# LE CANDIDAT ROBERT HUE PROMET «L'AUDACE» QU'IL N'A PAS EUE À L'ASSEMBLÉE

**Robert Hue a lancé sa campagne pour l'élection présidentielle en se présentant comme le candidat «de la volonté politique, de l'audace sociale». Mais de l'audace, on ne peut pas dire que Robert Hue et le PCF en aient fait preuve face aux mesures antisociales et antiouvrières du gouvernement socialiste depuis 1997. A commencer par son attitude à l'Assemblée.**

Aux élections législatives de juin 1997, le PCF a obtenu 38 députés, le PS 241 sur un total de 577. Même avec le soutien des Verts et des chevènementistes, le PS n'avait donc pas la majorité absolue, qui est de 289.

Pendant cinq ans, le gouvernement Jospin a donc eu besoin des voix du PCF pour passer toutes ses lois et ses budgets. Il les a obtenues. A aucun moment le soutien du PCF n'a manqué au gouvernement. Les députés PCF ont voté les textes des socialistes quand leurs voix étaient indispensables, ou se sont abstenus quand le PS avait le renfort d'une partie de la droite.

Ainsi, le groupe de députés PCF a voté les lois Aubry, qui, sous prétexte de 35 heures, ont généralisé la flexibilité et l'annualisation du temps de travail. De plus ces lois n'imposaient aucune embauche alors que des subventions colossales étaient octroyées au patronat.

Le groupe PCF a aussi voté toutes les lois de finance et les budgets annuels. Il approuvait ainsi le fondement de la politique du gouvernement qui taillait dans les emplois publics, privatisait à tour de bras, tout en baissant l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu des plus hautes tranches. Il s'est abstenu lors du vote des lois Chevènement sur la nationalité et «l'entrée et le séjour des étrangers». Ces lois refusaient pourtant d'abroger les lois Pasqua sur la double peine et refusaient la régularisation automatique des sans-papiers. Aujourd'hui encore, plusieurs dizaines de milliers de sans-papiers continuent d'être victime de ces lois.

Le budget de la Sécurité sociale est aussi voté par le Parlement. Là encore, le PS a poursuivi la politique d'Alain Juppé, concernant «la maîtrise comp-

table des dépenses de santé» obligeant les services de santé à être rentables et à économiser sur les effectifs et le matériel au mépris des malades et du personnel soignant. Dans l'*Humanité*, Robert Hue en visite à l'hôpital Georges-Pompidou répond ainsi à un syndicaliste «*Je peux être au gouvernement et ne pas être d'accord avec certains de ses choix. Depuis 1997, le PCF n'a jamais voté la loi de financement de la Sécurité sociale, parce que justement c'est la voie de la «maîtrise comptable» qui a été choisie.*» Mais justement, la majorité du groupe PCF et Robert Hue n'ont pas voté contre le budget de la Sécu, ils se sont abstenus et lui ont permis de passer.

Lors du dernier vote, le 4 décembre 2001, il y avait 271 pour, 255 contre et 25 abstentions ou refus de vote. Si les députés PCF avaient voté contre, ce budget ne passait pas. N'avait-il pas là un moyen d'obliger le gouvernement à choisir ? Robert Hue aurait très bien pu expliquer qu'il ne pouvait accepter qu'on donne 3 milliards aux patrons des cliniques privées, alors qu'on refuse d'embaucher des infirmières dans les hôpitaux, refuser de voter un

budget prévoyant la fermeture de maternités, de cliniques et d'hôpitaux de proximité alors qu'on refuse de toucher aux bénéfices colossaux de l'industrie pharmaceutique. Et il aurait été compris, au moment même où dans beaucoup d'hôpitaux, le personnel faisait grève pour réclamer des moyens.

Les députés PCF auraient pu ainsi se montrer utiles, à condition d'avoir un peu d'audace et de volonté politique. Mais le PCF a préféré laisser passer une fois de plus un budget scélérat et rendre service au Parti Socialiste.

Alors, au syndicaliste qui s'interroge sur ses propositions alors que le PCF est au gouvernement, Robert Hue peut bien répondre : «*Donnez-moi plus de poids au sein de la gauche et vous verrez.*» Même s'il obtenait plus de députés, on verrait quoi ? Puisqu'il ne s'est pas servi du poids et du nombre pourtant stratégique de ses députés pendant cinq ans, pourquoi le ferait-il demain ?

Christian BERNAC

## DELANOË, DE PORTO ALEGRE À NEW YORK

Le carnet de voyage du socialiste Bertrand Delanoë, maire de Paris, a été particulièrement chargé ces derniers temps, entre Porto Alegre et New York.

Après être allé, le 28 janvier, au Forum des élus locaux à Porto Alegre, au Brésil, lieu de rassemblement des associations anti-mondialisation, Delanoë a eu juste le temps, le 29, de discuter avec sa collègue Martha Suplicy, maire de Sao Paulo, avant de s'envoler pour New York, le soir même. Le 30 janvier ? Un peu de tourisme culturel, expositions et concerts. Mais le 31 au matin, il était déjà à pied d'œuvre et devait rencontrer le tout nouveau maire de la ville, le magnat Michael Bloomberg. Le soir-même, à l'hôtel Astoria de New York, Delanoë était présent à l'ouverture du «Forum économique mondial» ; ce rassemblement annuel des grands financiers de la planète qui se déroulait auparavant, à Davos, en Suisse, se tenait exceptionnellement à New York, cette année, et tel était l'objectif final du périple de Delanoë sur le continent américain.

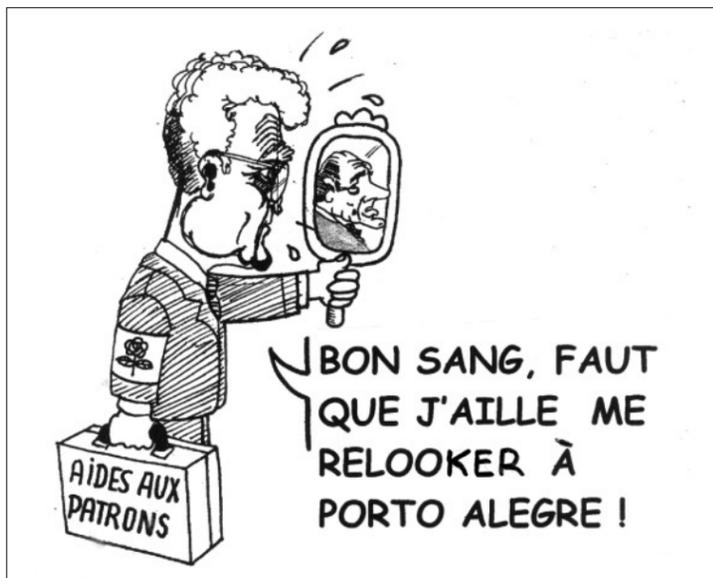
Les autres élus, députés ou ministres socialistes, s'étaient partagé la tâche : certains allant faire de la figuration à Porto Alegre (où on n'a jamais vu autant de ministres français), d'autres discuter affaires à New York. Delanoë, lui, plutôt que choisir n'a pas hésité à faire plus de 20 000 km en avion, en quelques jours, pour s'inviter aux deux forums !

Evidemment, le maire de Paris n'entendait pas se laisser voler la vedette au forum des élus locaux par un Chevènement, certes présidentiable, mais maire d'un chef-lieu de province, voire par un ministre socialiste, maire d'une petite ville de banlieue ! Prendre un bain de foule à l'autre bout de la planète, tenir des propos contre la mondialisation devant un parterre d'élus locaux triés sur le volet, se montrer aux côtés de José Bové, le leader de la Confédération paysanne, avec qui il a fait le voyage, cela n'engage à rien et peut toujours séduire une partie de l'électorat.

Mais alors, pour quelle raison Delanoë est-il allé à New York en

compagnie des grands financiers de la planète ? Par refus de se laisser doubler sur sa droite par un Laurent Fabius, ministre socialiste de l'Economie et des Finances ? Par excès de prudence afin de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ? Ou bien pour chercher reconnaissance et respectabilité auprès des grands de ce monde ? Il est vrai que la mairie de Paris représente un sacré tremplin pour devenir un jour ministre, Premier ministre, voire président de la République ! Chirac en a bien fait l'expérience avant lui ; et de telles perspectives, cela ouvre forcément l'appétit.

René CYRILLE



### 9 FÉVRIER :

## MANIFESTATION POUR LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS

Il y a cinq ans de cela, dans la perspective des futures élections législatives de 1997, les dirigeants du Parti Socialiste promettaient de régulariser ces travailleurs étrangers que des lois iniques privent de «papiers». Il s'agissait alors pour Jospin et ses comparses d'apparaître, auprès de l'électorat de gauche, comme des hommes politiques généreux. Ils parlaient aussi de remettre en cause la législation antérieure sur les étrangers.

On connaît la suite. La moitié des dossiers de demande de régularisation ont été refusés. La loi Chevènement de juin 1997 s'inscrit tout simplement dans la logique des lois Pasqua et Debré. Gouvernement, préfets ont brisé les espoirs des sans-papiers et brisé la vie de

dizaines de milliers d'hommes et de femmes.

D'après les associations de défense des sans-papiers, la situation est loin de s'améliorer. L'année 2001 serait celle du plus faible nombre de régularisations et du plus grand nombre de rejets des demandes par les ministères et les préfetures. Ce n'est pas acceptable.

Les sans-papiers refusent de baisser les bras. Dans diverses villes des luttes ont lieu. La coordination nationale des sans-papiers organise une manifestation nationale à Paris, le samedi 9 février à 14 heures, au métro Montparnasse.

**Lutte Ouvrière s'associe à cet appel.**

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# LES GUERRES DE GEORGE W. BUSH

Bush entend bien maintenir les Etats-Unis sur le pied de guerre. Il l'a claironné la semaine passée lors du discours sur l'état de l'Union. Il l'a répété cette semaine à propos de la présentation du prochain budget.

Pensez donc, cette politique lui a tellement réussi ! Jamais un président aussi décrié et mal élu n'avait, nous disent les sondages, été aussi populaire un aussi grand nombre de mois consécutifs. Ce n'est pas au moment où le scandale de la faillite plus que frauduleuse d'Enron menace d'éclabousser, sinon d'entraîner, le président, sa famille, le vice-président, une bonne part de ses ministres et une bonne moitié des députés et sénateurs, qu'il s'agit d'abandonner «la guerre contre la terreur et les terroristes». (Heureusement pour Bush, finalement, que Ben Laden a disparu et qu'on a laissé s'enfuir le mollah Omar en moto, nous dit-on ; ils vont pouvoir faire encore de l'usage).

Sans compter que cette rhétorique guerrière peut servir à masquer bien d'autres choses, et des plus graves, que les turpitudes financières des Georges Bush ou Dick Cheney. Et d'abord que les travailleurs américains sont en train de payer, et cher, ne serait-ce que par l'augmentation accélérée du chômage (1,4 millions de sans emploi supplémentaires en un an), les difficultés de l'économie capitaliste. Car, malgré le ouf de soulagement poussé par les boursicoteurs à l'annonce que la croissance au quatrième trimestre aurait été positive (rendez-vous compte... plus 0,2 pour cent !) et la récession officiellement évitée, l'économie américaine est bien en pleine stagnation.

«Des milliers de dangereux assassins, entraînés à tuer de toutes les manières possibles, souvent soutenus par des régimes hors-la-loi, sont maintenant répartis dans le monde comme autant de bombes à retardement, prêtes à exploser sans prévenir» a dit Bush. Le président ne parlait évidemment pas des pilotes américains ou anglais qui depuis des années pilonnent l'Irak, encerclé et affamé, et y ont fait des milliers de victimes. Pas plus des bases militaires que les Etats-Unis, mais aussi la France ou la Grande-Bretagne, maintiennent un peu partout dans le monde, prêtes à sévir contre les récalcitrants à l'ordre impérialiste, comme

elles l'ont déjà fait des dizaines de fois. Non, c'est de ces dangereuses superpuissances que sont l'Iran, l'Irak ou la Corée du Nord, dont les missiles se déverseront sur une Amérique pacifique et sans défense... dès qu'ils auront été mis au point (car pour l'instant ce que Bush leur reproche, ce n'est même pas de les posséder, c'est de tenter de s'en doter).

Et voilà justifiée l'augmentation proposée de 15 %, près de 50 milliards de dollars, du budget militaire. Un budget qui servira à faire la guerre à l'extérieur... et à l'intérieur.

### La guerre aux travailleurs américains

Car ces milliards, Bush l'a déjà annoncé, seront pris au détriment d'un certain nombre de projets publics, allant de la construction d'autoroutes à la distribution d'eau en passant par la santé et l'éducation. Un certain nombre de membre du congrès, qui pourtant n'osent pas s'opposer à la politique d'un président aussi populaire, ont déjà dit leur crainte (c'est-à-dire leur certitude) qu'on en vienne à puiser dans les caisses de la Sécurité sociale (celle des retraites publiques) ou de Medicare (celle qui couvre les dépenses de santé des personnes âgées ou handicapées).

En revanche ces milliards serviront à maintenir les subventions aux grands trusts, ne serait-ce que par le biais des commandes d'armements ou de la recherche en la matière. Et pour bien souligner que sa guerre est une guerre de classe, celle menée en faveur des riches contre les pauvres non seulement de la planète mais aussi de l'Amérique, Bush maintient son programme de réduction des impôts, 1350 milliards sur dix ans, près de 350 milliards cette année, qui profitera essentiellement aux plus hauts revenus.

Bon, les choses sont donc claires. Et tous les opprimés de la terre qui seront visés par les interventions guerrières de l'impérialisme peuvent savoir qu'il y a aux Etats-Unis même d'autres victimes de la politique de Bush, c'est-à-dire qu'ils y ont des alliés potentiels.

**Lydie GRIMAL**

Convergences Révolutionnaires, revue publiée par la Fraction, n° 19 (janvier-février 2002)

Un dossier sur «l'insécurité : des voyous, des flics et des démagogues...». Des articles sur notre campagne pour Arlette Laguiller, la sous-traitance à Renault, la précarité dans l'enseignement, les ex-communistes de Berlin, la gauche israélienne... Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.

## Leur société

### TGV-EST

# RENTABILITÉ SOCIALE ET RENTABILITÉ CAPITALISTE NE RIMENT PAS ENSEMBLE

Lundi 28 janvier, sous les auspices de Gayssot, a eu lieu le lancement de la ligne TGV-Est, qui devrait être mise en service fin 2006. Cela fait près de vingt ans que ce projet existe sans avoir jusqu'alors connu la moindre concrétisation. C'est que la SNCF ne souhaitait pas jusque-là construire cette ligne à grande vitesse qu'elle juge peu rentable.

Et si le TGV-Est fut finalement mis sur rails en 1999, ce fut après que les collectivités locales ont été tenues de mettre la main aux portefeuilles. C'était d'ailleurs la première fois qu'elles étaient ainsi sollicitées pour la construction d'une ligne à grande vitesse. Dans le projet, elles doivent apporter 20 % du financement qui se monte à plus de trois milliards d'euros (20 milliards de francs). En fait, l'ensemble du projet est subventionné à 75 % par les pouvoirs publics, collectivités locales comprises. La SNCF et RFF (Réseau ferré de France) amenant quant à eux 25 % de l'investissement.

Autant dire que dans certaines régions fortement sollicitées financièrement, les conséquences sur les impôts locaux ne se sont pas fait attendre. Il en a été ainsi en Région lorraine, qui a annoncé en 1999 une hausse du taux d'imposition de 14 %.

La facture risque encore de s'alourdir car les surcoûts et les dépassements ont été systématiques lors de tous les chantiers TGV. Mais ces sommes dépensées ne seront pas perdues pour tout le monde, en tout cas pas pour Tractebel, filiale de la Lyonnaise des Eaux qui engrangera une bonne partie du gigantesque fromage que représente le chantier.

Préoccupantes aussi sont les modifications à attendre dans le nombre de dessertes des trains. Aucun engagement précis n'existe dans ce domaine. Si l'arrivée du TGV-Est mettra par

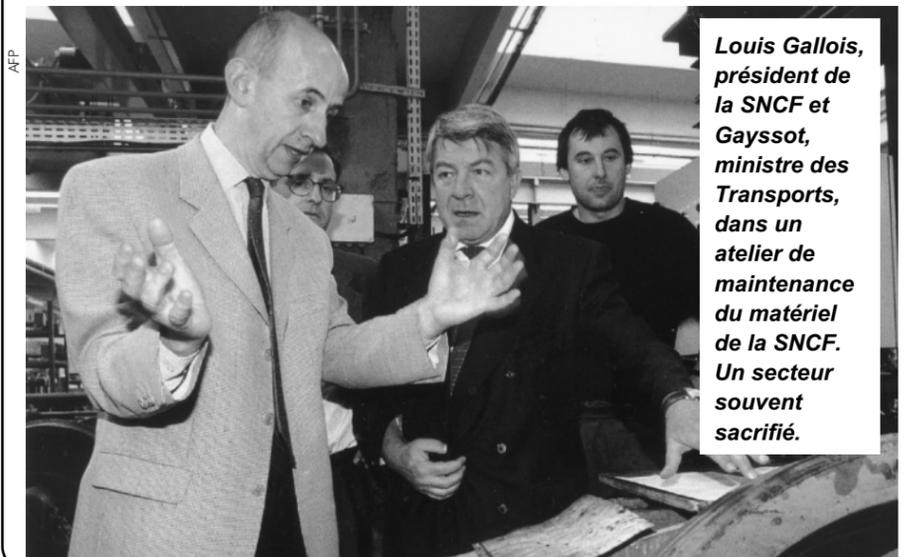
exemple Reims à 45 minutes de Paris, le nombre d'arrêts journalièrement prévus dans cette ville, pourtant une des plus importantes du trajet, devrait être de sept contre onze aujourd'hui !

D'autres gares verront aussi le nombre de leurs dessertes diminuer, notamment celles de l'ancienne ligne Paris-Strasbourg. Pour les voyageurs à destination ou en partance des villes d'Épernay, de Châlons-en-Champagne ou de Bar-le-Duc, l'arrivée du TGV ne signifiera pas forcément un progrès s'il leur faut tout d'abord passer par Reims pour prendre une correspondance avec le TGV, d'autant qu'à Reims le nombre de dessertes à destination des autres grandes villes devrait être moindre.

Pour bien des villes moyennes, la SNCF ne prend aucun engagement précis et s'en remet aux Régions qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année ont la responsabilité du transport régional. Ce sera donc aux Régions de créer des trains permettant des correspondances avec les TGV. Et les régions de l'Est y sont d'autant plus mal préparées que le matériel roulant dont elles disposent est particulièrement vieillissant. Les panes se succèdent, entraînant des retards en cascade : il y a eu une dizaine de panes sur Reims depuis le début de l'année. Il en est de même dans le département voisin de l'Aube où les trains sont aussi fréquemment en panne.

Pour que l'arrivée du TGV-Est soit vraiment un progrès pour tous les habitants des régions desservies, aucune des dessertes, auparavant assurées par les trains grandes lignes, ne devrait être supprimée. Mais visiblement ce ne sera pas le cas.

En fait, même avec des matériels performants comme le sont les TGV, rentabilité économique ne rime pas avec rentabilité sociale.



**Louis Gallois, président de la SNCF et Gayssot, ministre des Transports, dans un atelier de maintenance du matériel de la SNCF. Un secteur souvent sacrifié.**

SNCF

# La régionalisation SÛREMENT PAS UN PROGRÈS !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la régionalisation de l'ensemble du réseau ferroviaire entre en application. D'ici mars prochain, les 22 régions définies en 1982 devront avoir signé une convention avec la SNCF, fixant leurs compétences en matière de transport. Cela constituerait, selon le gouvernement, un progrès. Pourtant, rien n'est moins sûr.

Cette régionalisation s'inscrit dans une politique, menée depuis très longtemps et accélérée depuis 1997, année de la division de la SNCF et de la création de RFF (Réseau ferré de France), entreprise désormais chargée des infrastructures. Cette politique a pour objectif la rentabilisation des diverses activités du «groupe SNCF», en se débarrassant des moins rentables et en organisant la gestion à l'échelle de chaque établissement tenu d'être équilibré financièrement. Elle met en avant des critères commerciaux, de rentabilité financière, dans le transport des voyageurs comme dans celui des marchandises, qui n'ont plus rien à voir avec la notion de service public. La régionalisation en cours, avec le désengagement financier de l'Etat qu'elle signifie, la décentralisation des activités, la transformation de chaque région en «client» de la SNCF pour ce qui est de la circulation des trains et en «client» de RFF pour ce qui est de l'utilisation des infrastructures (rail, aiguillages, gares), a toutes les chances de se traduire par une dégradation du service rendu aux usagers.

Il est d'ailleurs précisé que chaque région cliente sera tenue de respecter les objectifs de productivité du «groupe SNCF», qui dans le cadre de ses activités et de son intérêt bien compris d'entreprise nationale, pourra décider de supprimer des dessertes locales s'il estime que cela nuit à son activité grandes lignes, par exemple. La Région deviendra propriétaire du matériel circulant dans son périmètre, matériel qu'elle aura financé et dont elle devra contrôler l'utilisation en

adoptant, forcément, elle aussi, une optique commerciale. Les régions riches pourront s'offrir du beau matériel et l'entretenir (même s'il paraît aberrant de raisonner régionalement en ce qui concerne la commande et la maintenance du matériel roulant), les plus pauvres devront se débrouiller...

Quant à RFF, il a évoqué l'idée d'introduire une tarification des arrêts en gare, gare qualifiée «d'élément de consommation de la ressource rare» que constituerait l'infrastructure ! Ainsi, selon les péages payés à RFF, certaines gares seraient desservies et d'autres pas.

On peut imaginer bien des situations absurdes pour cause de critères commerciaux. Y compris le passage d'une région à une autre peut poser problème, la convention passée avec la SNCF n'étant pas la même dans les deux régions. Aujourd'hui, seule la SNCF intervient et circule dans l'ensemble du pays. Mais cela peut changer... Le Conseil économique et



Les trains régionaux, c'est aussi le désengagement de la SNCF.

social le reconnaît très officiellement comme possible, voire souhaitable, sur la base d'un exemple qu'il considère intéressant... celui de l'Angleterre ! L'intervention de sociétés privées sur «le marché des déplacements ferroviaires régionaux» aurait ainsi «provoqué une croissance de trafic de 30 à 35 % en quatre ans et demi», performance freinée

seulement par la «médiocre qualité de l'infrastructure ferroviaire britannique»...

Dans le cadre de l'évolution générale actuelle des services publics vers une privatisation de tout ce qui est susceptible d'intéresser les capitaux privés, la régionalisation des chemins de fer risque de se traduire par une dégradation générale des conditions de circulation des voyageurs. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, il faudrait que l'Etat investisse largement afin de moderniser les trains, tous les trains et pas seulement le réseau TGV, et en particulier donc les dessertes régionales et locales.

Il faudrait également consacrer les fonds publics à moderniser les voitures de voyageurs, à embaucher du personnel en suffisance pour l'entretien des voies, des rames, des gares, de l'ensemble du matériel. Il faudrait réfléchir dans tous les domaines aux moyens à mettre en œuvre pour que les déplacements de la population soient facilités et leur coût diminué.

Mais au lieu d'une politique de défense du service public des moyens de transport, et même si Gayssot s'en défend et se prétend en paroles un tenant farouche de «l'unicité» de la SNCF comme service public national, l'Etat désinvestit et va désormais se contenter d'une donation aux Régions, qu'il marchande déjà chichement.

La région Nord-Pas-de-Calais proteste par exemple sur le fait que l'Etat n'entend lui verser que 134 millions d'euros alors qu'elle estime ses besoins à 150 millions minimum.

Dans le domaine du transport comme dans les autres domaines, la régionalisation n'a rien à voir avec une volonté de prendre mieux en compte les besoins des habitants d'une région. Il ne s'agit pas d'améliorer les dessertes, de diminuer leur coût et d'augmenter leur fréquence. Les TGV continueront à mettre trois heures entre Paris et Marseille mais, pour faire les quelques dizaines de kilomètres qui séparent Marseille d'Avignon, il faudra pour cause de régionalisation plus de temps qu'auparavant... s'il y a un train !

Lucienne PLAIN

## Région Nord

# les usagers et les cheminots paieront la note !

Le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais a voté, droite et gauche ensemble, la décentralisation du transport ferroviaire régional. Mais la situation n'est pas bonne, déjà au départ.

L'augmentation du trafic de la SNCF n'a pas entraîné d'augmentation du personnel. Les nouvelles embauches prévues (bien peu sont réalisées) ne compenseront même pas les départs en retraite. Le matériel vétuste n'est pas remplacé au rythme nécessaire. Les voies sont déjà largement surchargées, et il n'est pas rare que les cheminots se demandent quel train il vaut mieux supprimer pour que les autres roulent.

Pour le personnel des voies et bâtiments, le travail d'entretien se fait maintenant même de nuit, avec tous les

risques que cela comporte. Pour le personnel roulant, il n'est quasiment plus possible de récupérer les jours auxquels il a droit. Les directions font de plus en plus pression pour que les retraités ne partent pas, et pour prolonger leur travail d'un an ou deux. Dans les ateliers, c'est maintenant le flux tendu : il n'y a pas de matériel d'avance. Tout est centralisé dans quelques endroits, ce qui amène des engorgements. Les pénalités prévues par la convention Région-SNCF aggravent encore les choses car, sans personnel supplémentaire, les chefs veulent quand même que tout aille plus vite.

Au bout de tout cela, il y a les risques accrus, la dégradation du service et, bien sûr, la voie ouverte à la privati-

sation qui sera présentée comme une amélioration, alors que l'exemple voisin de l'Angleterre montre au contraire que c'est un recul considérable. Les élus de Lutte Ouvrière au Conseil régional ont voté contre les mauvais coups qui se préparent, constatant notamment au cours de leur intervention :

«Le TER ne transporte aujourd'hui que 40 000 voyageurs par jour, moins de 3 % des déplacements quotidiens. Les autres modes de transport en commun arrivent tout juste à 10 %. C'est en voiture individuelle que s'effectuent 85 % des déplacements. Non pas par un quelconque «attachement à l'automobile, mais à cause de la puissance des trusts automobiles et des entrepri-

ses privées de travaux publics, soutenues par les pouvoirs publics.

«La rareté des transports en commun, voire leur absence totale, condamne la population à la voiture malgré son coût, ses dangers, le temps perdu et la pollution qu'elle génère. Plus de la moitié des habitants du Nord-Pas-de-Calais habitent au-delà de 5 kilomètres d'une gare et, dans quatre cas sur dix, il n'y a pas de moyen de transport collectif pour s'y rendre...»

Et ce n'est pas la régionalisation qui donnera vraiment aux transports collectifs les moyens financiers de se développer.

Etats-Unis

# BUSH S'EN VA-T-EN GUERRE

Le 29 janvier, dans son discours sur «l'état de l'Union», le président Bush a brossé un tableau apocalyptique du monde. Des «dizaines de milliers» de dangereux terroristes «entraînés à tuer de toutes les manières, souvent soutenus par des régimes hors-la-loi, sont répartis dans le monde comme autant de bombes à retardement, prêtes à exploser sans prévenir». Ils menacent «les centrales nucléaires américaines, les réservoirs d'eau, les villes (...) et les monuments». Il a aussi désigné les pays accusés de les soutenir : la Corée du Nord, l'Irak et l'Irak. Ces pays constitueraient un «axe du mal» contre lequel l'Amérique doit mener la guerre, une «guerre qui ne fait que commencer».



Bush, après son discours sur «l'état de l'Union», vient faire son numéro dans une base aérienne de Floride, le 4 février.

Bush n'avait apparemment aucune intention de rassurer l'opinion américaine, après cinq mois d'une guerre dont le principal objectif, la prise de Ben Laden «mort ou vif» n'a toujours pas été atteint. Au contraire, en tenant des propos aussi alarmistes, Bush fait d'une pierre deux coups. Il conforte son image

d'«homme fort». Lui, le mal élu, qui avait dû attendre des semaines qu'un tribunal le déclare officiellement président des Etats-Unis élu avec la plus courte majorité de l'histoire, le voici à nouveau, après les attentats du 11

septembre, dans la posture de l'héroïque défenseur d'une Amérique assiégée. Cela lui permet de miser sur le patriotisme pour rassembler autour de lui une majorité d'Américains et faire taire les critiques : son ex-

concurrent à la présidence, Al Gore, s'est par exemple déclaré son «premier supporter». D'autre part, en désignant à l'Amérique un nouvel ennemi, Bush essaye de combler un vide. A la «menace communiste» qu'il

ne peut plus invoquer depuis la fin de l'URSS, il substitue la «menace terroriste» et pour la rendre encore plus crédible il désigne aujourd'hui des Etats accusés d'exporter la terreur et de «menacer la paix du monde...»

en recherchant des armes de destruction massive».

A défaut de rassurer le peuple américain, ces propos ont certainement dû calmer les angoisses des grandes entreprises américaines spécialisées dans la fabrication d'armements – qui avaient déjà apprécié, sinon suscité, la dénonciation en décembre du traité sur le désarmement. Elles ont d'autant plus de raisons de se réjouir que Bush a ajouté que le pays serait défendu «quel qu'en soit le coût». Pour l'heure, il a commencé par demander aux deux chambres du Parlement de voter un budget militaire de 366 milliards de dollars, en hausse de 15 %, la plus forte augmentation depuis une vingtaine d'années !

Les propos de Bush ont évidemment suscité des réactions un peu partout dans le monde. Celles de la Corée du Nord, de l'Irak et de l'Irak, bien sûr, mais aussi celles de la Russie et de la Chine – les principaux fournisseurs d'armes et de conseillers militaires de ces pays. Les pays d'Europe, et notamment la France, ont aussi exprimé leur «préoccupation». Mais Bush

s'en moque. Il a d'ailleurs répondu par avance à ces critiques en disant : «Certains gouvernements seront timides face à la terreur. Mais ne vous y trompez pas, l'Amérique agira».

Le problème de Bush n'est d'ailleurs pas tant la Corée du Nord, l'Irak ou l'Irak, qui servent de boucs émissaires. Les dirigeants américains entendent avoir les moyens d'imposer la terreur à tous les peuples qui, dans le monde, voudraient s'opposer à la domination économique et politique des grandes puissances, à commencer par la première d'entre elles. Quant aux armes de destruction massive que cela nécessite, Bush entend en réserver le marché en priorité à ses propres marchands d'armes. Ce qui explique la «préoccupation» de certains de ses alliés et néanmoins concurrents, comme la France.

A défaut d'être rassurant, l'«axe» politique de Bush est clair.

Sylvain ROCHE

Israël

# DES SOLDATS REFUSENT LA SALE GUERRE CONTRE LES PALESTINIENS

Le soutien à la politique répressive de Sharon, à l'égard des Palestiniens, qu'on disait être général dans la population israélienne, pourrait-il voler en éclat ? Au sein même de l'armée, deux officiers de réserve viennent de rendre publique une pétition signée par cinquante autres officiers et soldats. La pétition affirme leur refus de servir dans les territoires occupés par Israël. «Nous déclarons, ont-ils écrit, que nous ne prendrons plus part à la guerre engagée pour la sécurité des colonies. Nous ne combattons plus au-delà de la ligne verte» (qui marque la frontière d'avant la guerre des Six Jours de 1967). Et ils ont poursuivi en affirmant : «Les territoires, ce n'est pas Israël ; le sort des colonies est d'être évacuées».

Et comme à chaque fois que des hommes et des femmes ont le courage de refuser les exactions qu'on veut leur faire commettre, la vérité longtemps cachée au plus grand nombre éclate au grand jour. D'ailleurs les pétitionnaires n'ont pas mâché leurs mots quand ils ont défini les tâches de l'armée

israélienne : «Mission d'occuper, de déporter, de détruire, de bloquer, de tuer, d'affamer et d'humilier tout un peuple».

Et pour donner plus de poids à leurs témoignages, l'un d'eux a rapporté «la procédure de tirs de semence» appliquée aux enfants : «S'ils s'approchent à 100 mètres de notre position, nous devons tirer à 50 mètres sur leur droite ou sur leur gauche, même s'ils veulent juste jouer ou poser un piège à oiseaux. Une fois, un soldat a touché un enfant alors qu'il se trouvait à 150 mètres». Dans les Territoires, a dit un autre pétitionnaire, «les habitants sont qualifiés de «cibles légales».

Ces témoignages viennent même d'être confirmés par l'ancien chef du Shin Beth, le service de sécurité israélien, que l'on peut difficilement soupçonner de visée subversive, et pour qui «trop peu de soldats refusent d'obéir à des ordres illégaux. L'ordre de tirer sur un enfant non armé est manifestement un ordre illégal. Je suis très inquiet du nombre d'enfants palestiniens tués au cours de la dernière année».

Lors de la première Intifada, l'impassé dans laquelle s'était finalement engagée l'armée israélienne avait aussi amené à des refus de servir. Le malaise qui gagnait une frange de la jeunesse israélienne, conjugué à la détermination des Palestiniens, fut d'ailleurs une des causes de l'infléchissement de la politique du gouvernement israélien de l'époque.

Juste un an après son arrivée au pouvoir, Sharon a dû écouler suffisamment d'Israéliens pour que certains osent maintenant clamer publiquement leur opposition. Lui qui disait vouloir atteindre la paix par une victoire totale sur les Palestiniens se retrouve aujourd'hui avec un bilan désastreux ; en premier lieu pour la population palestinienne bien sûr, mais aussi pour celle d'Israël qui a rarement eu autant de victimes dans ses rangs en aussi peu de temps.

Il reste maintenant à souhaiter que la brèche qui vient de s'ouvrir continue de s'élargir.

G.L.



Ratissage et fouille de Palestiniens par l'armée israélienne, à Jérusalem.

# UN «ÉTAT DE L'UNION» QUI PROFITE AUX PLUS RICHES

Dans son discours sur l'état de l'Union, celui qui ne cesse depuis le 11 septembre de mettre ce qu'il appelle «la lutte contre le terrorisme international» au centre de sa politique, a vanté l'unité patriotique manifestée, selon lui, par tout le peuple américain derrière ses dirigeants. Il en a profité pour annoncer une augmentation du budget de la défense nationale qui ira d'abord remplir les coffres de quelques grosses compagnies. Pour ces gens-là, le patriotisme doit se traduire par des espèces sonnantes et trébuchantes.

Le président ne s'est même pas donné la peine d'essayer de se désolidariser du scandale de la firme Enron, avec les dirigeants de laquelle il est très lié. Pas plus qu'il n'a dit quelles étaient les recettes que son gouvernement comptait employer pour remédier, sinon à la récession économique qui touche le pays, mais du moins à quelques-unes de ses conséquences les plus catastrophiques pour la population

américaine, et d'abord les travailleurs. Il n'a rien dit du premier épisode de la mise en œuvre de l'aide financière que le Congrès et lui-même ont décidée, après le 11 septembre, pour voler au secours des transporteurs aériens criant misère : la compagnie America West va recevoir 380 millions de dollars (442 millions d'euros) de prêts fédéraux, mais sous condition que cette compagnie suspende les augmentations de salaires actuellement prévues pour une partie de ses salariés et «contrôle le coût du travail» de tous, cela pour les six années à venir.

Bush s'est au contraire vanté de continuer à baisser les impôts, oubliant simplement de préciser que ces baisses vont bénéficier essentiellement aux catégories les plus riches, les véritables possesseurs du pays. Il n'a rien dit des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs privés d'emploi dans les douze mois écoulés, pour certains bien

avant le 11 septembre, pour d'autres suite aux plans de licenciements annoncés, comme par hasard, après cet événement.

Et ce n'est pas un président tout inféodé aux puissances financières qui allait déplorer l'accroissement de l'écart entre les revenus d'un Américain moyen et ceux d'un membre de la mince couche du 1 % des Américains les plus riches : le rapport entre ces deux chiffres est passé de 1 à 10 en 1979 à 1 à 23 à la fin des années 1990. Et il n'est pas ici question des revenus des plus pauvres.

Pour le va-t-en-guerre Bush, l'état de l'Union est peut-être satisfaisant. Mais sa rhétorique patriotique ne peut cacher que le peuple américain lui-même est victime de la domination de cette classe exploitée et oppressive qu'est la bourgeoisie du pays le plus riche du monde.

Jean MASSARDIER

# LA SOCIÉTÉ CARLYLE, UN PILIER DE «LA GUERRE DE L'AMÉRIQUE CONTRE LE TERRORISME»

(Article publié dans le bi-mensuel trotskyte américain *The Spark* du 21 janvier 2002.)

Le 14 décembre, la compagnie d'investissement Carlyle empochait 237 millions de dollars (275 millions d'euros) en un seul jour en vendant des actions d'une société de fournitures d'armement dont elle est propriétaire, United Defense Industry. Ce n'était pas une surprise : la veille, le Congrès avait voté une autorisation de dépense pour la défense nationale incluant une commande de 480 Crusaders pour un montant de 487 millions de dollars (566 millions d'euros). Le Crusader est un canon lourd à haute technicité produit par cette même United Defense Industry.

Qu'y avait-il derrière un tel coup de chance ? Un porte-parole de Carlyle déclara que sa compagnie n'avait pas fait de «lobbying» pour le Crusader. Quel besoin d'embaucher des lobbyistes pour influencer le Congrès, lorsque le président de Carlyle est Franck Carlucci, ex-ministre de la Défense et ami proche de l'homme qui occupe ce poste en ce moment, Donald Rumsfeld ? Ou lorsque George Bush, ancien président et père de l'actuel président, touche des rémunérations de cette compagnie ?

En fait, la direction de Carlyle ressemble tout-à-fait à un club

d'anciennes sommités de la politique et des affaires militaires. Elle inclut, entre autres, le Premier ministre britannique, John Major, le précédent chef de l'état-major interarmes des USA, John Shalikashvili, l'ancien président de la SEC (équivalent à Wall Street de la COB pour la Bourse de Paris), et le secrétaire d'Etat de Bush père, James Baker. En fait, le président actuel fut directeur d'une filiale de Carlyle de 1990 à 1994.

La spécialité de Carlyle est de racheter les fournisseurs d'armement en difficulté, puis de les revendre après avoir obtenu de grosses commandes de l'Etat pour eux. Son taux de profit pour les dix dernières années a été de 34 % et Carlyle a investi 12,5 millions de dollars (14,5 millions d'euros).

Quels investisseurs ont engrangé ces profits ? Quiconque a une fortune suffisante pour se lancer dans de tels investissements, dont, en particulier, une certaine très riche famille d'Arabie Saoudite – les Ben Laden. Jusqu'en octobre dernier, en tout cas. C'est à ce moment-là que Carlyle s'est débarrassé des actions de la famille Ben Laden. « Nous ne l'avons pas fait parce l'on pouvait penser qu'ils avaient fait quelque chose de mal, a déclaré un dirigeant de Carlyle, nous n'avons pas fait cela en nous délectant ou en jubi-

lant. Nous pensions, et eux aussi, que cette participation financière attirait plus l'attention que nécessaire. »

Après tout, Carlyle, lui aussi, sautait en marche dans le train des profiteurs de « la guerre contre le terrorisme » d'après le 11 septembre. Et il est difficile d'appa-

raître « patriotique » en fréquentant la famille de l'homme que Bush a désigné comme l'ennemi numéro un.

Cette « guerre de l'Amérique contre le terrorisme » continue – et les affaires semblent toujours aussi bonnes pour les grands leaders patriotes du groupe Carlyle.

## Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 63 (janvier-février 2002)

- La «guerre contre le terrorisme» Des bombes américaines contre l'Afghanistan aux bruits de canon entre l'Inde et le Pakistan
- Israël-Palestine La fuite en avant du gouvernement Sharon
- France Le logement malade du capitalisme
- Grande-Bretagne La longue marche de la Poste vers la privatisation
- Tribune de la minorité L'Algérie en mouvement

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 3F (0,46 euro)

## Loire-Atlantique

**En Loire-Atlantique, jeudi 17 janvier, après avoir pris connaissance des moyens en postes alloués au département, et des menaces de fermetures de classes, les organisations syndicales d'enseignants du primaire, toutes tendances confondues, ont décidé d'appeler pour le 19 janvier à une assemblée générale les instituteurs et professeurs des écoles de tout le département.**

Et à l'issue de cette assemblée, la grande majorité des présents a décidé la grève reconductible pour obtenir 500 postes pour les écoles maternelles et primaires.

La grève a réellement démarré le 24 janvier à la suite de la journée d'action nationale prévue pour tout le personnel de l'Éducation nationale. La manifestation, organisée à Nantes ce jour-là, a surtout mobilisé le primaire, (78% de grévistes) et ce sont eux qui animaient essentiellement le cortège d'un bon millier de personnes. Cent cinquante écoles du département sont restées fermées, à l'assemblée générale de l'après-midi, à la Maison des syndicats à Nantes, confirmait la volonté des grévistes de ne pas en rester là. Et de commencer un mouvement d'ampleur et dans la durée pour obtenir 500 postes, vu les besoins dans le département, alors que 1500 élèves de plus sont attendus pour la rentrée de septembre.

Déjà cette année, il était courant de voir des arrêts maladie non couverts, des stages de formation refusés et le ras-le-bol était déjà visible. Quand l'inspection académique a annoncé les chiffres pour la prochaine rentrée, ce fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Car non seulement les postes alloués restent très insuffisants, mais parallèlement, des classes sont supprimées en ZEF, et la scolarisation des enfants de deux ans

est remise en cause dans bien des secteurs.

## LE MOUVEMENT PREND DE L'AMPLEUR

Depuis, le mouvement ne cesse de prendre de l'ampleur : samedi 26, nouvelle manifestation dans les rues de Nantes, avec les parents et les enfants. Lundi 28, manifestation d'un millier de grévistes devant l'inspection académique avec pique-nique et occupation des locaux. Le soir, les forces de l'ordre, sur ordre de la rectrice, intervenaient sans ménagement pour déloger les occupants. Le lendemain, nouvelle manif à la Préfecture, l'intervention des forces de l'ordre la veille ne faisant que renforcer le mouvement qui continue à toucher de nouvelles écoles. Les grévistes vont d'école en école pour inciter les collègues qui ne sont pas encore dans le coup, à y être.

C'est une intersyndicale départementale qui dirige le mouvement, mais ce sont les AG de secteurs qui sont souveraines et délèguent deux représentants minimum aux AG centrales à Nantes dont la dernière regroupait jusqu'à 800 participants à l'IUFM, (Institut universitaire de formation des maîtres) lui aussi en grève.

## VISITE AUX ÉLUS

L'idée d'aller interpeller les élus et notamment Jean-Marc Ayrault, député-maire PS de Nantes et président du groupe socialiste à l'Assemblée, faisait son chemin. Une première action devant la mairie le mercredi 30, avec 500 chaises pour 500 postes, avait déjà permis d'avancer de quatre jours un rendez-vous prévu avec lui.

Le lendemain après-midi, retour devant la mairie avec cette fois un bon millier de personnes, pour s'inviter au conseil municipi-

## LA GRÈVE DES INSTITS POUR 500 POSTES



La manifestation du 2 février à Nantes

pal et entendre un débat d'intérêt général sur «*La Jeunesse*», cela tombait bien ! Devant le refus du maire de laisser entrer qui que ce soit, même pas une petite délégation, 150 manifestants, en escaladant un mur et bousculant un cordon de policiers, ont réussi à rentrer en force dans la salle du Conseil aux cris de «*Pas 10, pas 100, mais 500 postes !*» et en demandant à être reçus sur-le-champ par Ayrault. Ce fut une belle pagaïe car les instits chantaient, criaient les slogans en s'appropriant les micros (avant qu'ils ne soient coupés) et les fauteuils des élus, occupant toute la salle.

Des élus choqués, – c'est la première fois que le conseil municipal de Nantes est envahi de la sorte – montraient leur désapprobation et quittaient rapidement les lieux, le maire ayant déclaré la séance interrompue et ayant lui-même battu en retraite. Seule l'élue de Lutte Ouvrière a chaleureusement applaudi cette irruption dans le conseil municipal et expri-

ma ouvertement son soutien aux manifestants. Quelques élus, dont l'adjointe au maire PS et bras droit de Ayrault ainsi que des élus PC et Verts sont restés également pour discuter et entendre les revendications des grévistes. Une petite délégation a été reçue alors par les différents représentants des différents groupes politiques, sauf ceux de droite. Ayrault, invisible, s'en tenait au rendez-vous déjà fixé pour le lendemain soir.

A ce rendez-vous, vendredi 1<sup>er</sup> février il n'a rien promis, disant simplement qu'il serait impossible d'avoir 500 postes pour la Loire-Atlantique alors qu'il n'y en a que 800 pour toute la France. Il a simplement arrangé un rendez-vous entre les représentants de l'intersyndicale et le ministère le mardi suivant à Paris.

Samedi 2 février, 8 000 personnes, enseignants, et pas seulement des instits, parents d'élèves très mobilisés et enfants, manifestaient dans les rues de Nantes. Dans la manifestation, un cortège

fut remarqué : celui des grévistes de la Biscuiterie Nantaise, en grève depuis une semaine pour de meilleurs salaires et conditions de travail et qui se sont joints à la manifestation. Ce fut une manifestation imposante, très colorée et dynamique.

Le mot d'ordre de grève était maintenu jusqu'au 5 février. Jusque-là la plupart des écoles devaient rester fermées. C'est un mouvement profond, à l'image de ce qui s'est déjà passé dans le Gard ou en Seine-Saint-Denis et qui ne se satisfera pas de quelques postes ou vagues promesses. Il fait déjà tâche d'huile en Maine-et-Loire et en Vendée, départements voisins où des écoles commencent aussi à être en grève pour les mêmes raisons. Il pourrait aussi s'étendre aux collèges, où là aussi, il y a un manque flagrant de postes et des classes supprimées. Ce serait en tout cas une perspective à donner au mouvement : il faut qu'il s'élargisse pour faire céder le gouvernement.

## Ecoles élémentaires et maternelles de Paris

## LES PROJETS DE RYTHMES SCOLAIRES DE LA MAIRIE

Le vendredi 18 janvier, les enseignants des écoles élémentaires et maternelles de Paris se sont mis en grève reconductible afin de demander le retrait d'un «*projet d'aménagement des rythmes scolaires émanant de la Mairie de Paris et du Rectorat.*»

Avant que les écoles en soient informées, des états généraux avaient été tenus les 27 et 28 novembre à l'hôtel de ville de Paris à grands frais afin d'annoncer leur volonté de modifier l'organisation du temps à l'école primaire, sous prétexte d'adapter l'école aux rythmes biologiques de l'enfant.

C'est la réception d'un pré-

tendu questionnaire de consultation fin décembre qui a fait réaliser aux personnels enseignants et d'animation périscolaire (animateurs des centres de loisirs et garderie de fin d'après-midi) qu'il ne s'agissait plus seulement d'un projet. En effet, la formulation des questions sous-entendait que les intentions des autorités étaient un fait acquis et n'étaient donc pas des propositions discutables. L'unique recours pour les enseignants a été de se mettre en grève reconductible afin d'être entendus !

De fait, il y a beaucoup de choses à faire évoluer à l'école. L'emploi du temps en est une, mais

pour un enseignement de qualité, il faut plus de personnel enseignant, ASEM et d'animation ainsi que des moyens supplémentaires.

La Mairie et le Rectorat de Paris proposent, entre autres, de transférer le samedi matin, travaillé par les enfants actuellement, au mercredi matin, alors que les chrono-biologistes sur lesquels ils prétendent s'appuyer ont montré à quel point la pause du mercredi est indispensable pour les enfants. Le reste de l'emploi du temps de semaine serait également modifié de façon à ce que la Mairie puisse se désengager d'une partie du service gratuit des activités périscolaires en faveur d'acti-

vités payantes proposées par des associations privées. Il est inadmissible que l'Éducation nationale cautionne cette accentuation des inégalités entre les enfants des différents quartiers parisiens !

Le gouvernement sait faire la morale aux parents accusés de démissionner de leur rôle, mais il est capable d'imposer un emploi du temps scolaire qui met à la rue les enfants des quartiers populaires à partir de 12 h 30, 15 h 30 ou 16 h 00 selon les jours.

Ce projet des autorités s'inscrit plus dans la flexibilité des horaires imposée de façon générale depuis la loi dite des 35 heures que dans le respect du rythme

de l'enfant. Il semble qu'on veuille faire une école à la carte où les grandes plages horaires dégagées d'enseignement seraient profitables à l'épiscopat et aux associations. Et il va sans dire que serait comprise également une flexibilité des personnels des écoles.

M. Jardin, directeur de l'Académie de Paris a confirmé cette volonté en déclarant : «*L'école a constamment évolué pour s'adapter à la vie sociale, l'école du samedi matin n'est plus adaptée.*» C'est donc, pour tous ces bureaucrates, à l'enfant de subir les exigences des dirigeants et décideurs économiques !

## CHIFFRES SUR LA VIOLENCE SCOLAIRE ET BARATIN GOUVERNEMENTAL

De nouvelles statistiques sur les violences scolaires, que Jospin a même tenu à présenter lui-même, viennent de paraître. 17 000 actes de violence ont été signalés par les chefs d'établissements dans les écoles, collèges et lycées ; soit en septembre et octobre 2001, un acte violent pour 3500 élèves dans le secondaire, un pour 10 000 élèves dans le primaire. Jospin juge cela encourageant. Mais cela n'est sûrement pas le point de vue des premiers concernés, les enseignants, les parents et les élèves eux-mêmes.

D'après les nouveaux chiffres, la violence scolaire n'aurait pas augmenté. Peut-être est-ce vrai, bien que, comme ces chiffres sortent d'un nouveau «logiciel», du coup les comparaisons ne sont pas vraiment possibles, paraît-il. Et puis, ces statistiques ne se basent que sur les incidents déclarés. Or, dans beaucoup de cas, les directeurs d'école ou proviseurs préfèrent que les incidents ne soient pas connus pour que l'établissement n'ait pas «mauvaise réputation».

Mais de toute façon, même s'il y a réellement une baisse dans certains départements, comme la Seine-Saint-Denis par exemple, (de 12,5 % paraît-il), la situation est grave.

41 % des actes de violence ont été commis par des élèves du primaire, contre 79 % dans le secondaire. Les victimes sont les élèves eux-mêmes pour 54,4 %. Sur les 16 382 actes de violence recensés dans le second degré, on trouve : 91 tentatives de suicide, 269 violences à caractère sexuel, 372 violences physiques avec arme ou arme par destination, 1707 vols ou tentatives de vol, soit 10 %, 4 985 violences physiques sans arme, soit 30,4 %.

Alors certains responsables peuvent rejeter la faute sur le dos des parents, qui ne sauraient plus éduquer leurs enfants, ou parler de l'absence de vraies valeurs de la jeunesse et autres discours qui ont surtout l'avantage de ne rien coûter. Pour qu'il y ait une réelle amélioration, il faudrait surtout déjà qu'il y ait plus d'adultes présents dans les établissements scolaires, depuis les enseignants jusqu'aux surveillants, en passant par tout le personnel en contact avec les élèves. Seule cette présence pourrait dissuader les racketteurs, éviter à temps les règlements de compte. Il faudrait aussi plus d'adultes dans les cours de récréation, là où se déroulent le plus d'incidents, dans les couloirs, partout. Il faudrait moins

d'élèves par classe pour que chaque enseignant puisse apporter l'attention voulue à chacun d'entre eux, et parvienne à détecter aussi les problèmes, même quand ils n'éclatent pas en sa présence. Il faudrait aussi moins d'élèves par établissement : quand tout le monde se connaît, quand le collègue ou le lycée, c'est un peu comme la famille, il est aussi plus facile d'intervenir. Il n'est pas normal que des collèges regroupent 600 élèves, 1000 et même beaucoup plus parfois.

Le gouvernement ne suit pas du tout cette voie-là, bien au contraire, puisque des classes ferment dans l'enseignement primaire, puisque le nombre de postes d'enseignants, de personnel de service, de surveillants, créés pour la prochaine rentrée scolaire reste, non seulement très en dessous des besoins, mais même insuffisant pour se maintenir au niveau actuel. Alors le baratin de Jospin, «candidat non déclaré», qui cherche à trouver des points positifs à ses années de gouvernement, ne convainc personne.

A.R.

## Vigneux-sur-Seine (Essonne)

# LE MAIRE RPR CONTRE LES ENSEIGNANTS EN GRÈVE

A Vigneux, de nombreux enseignants se sont mis en grève le 24 janvier à l'appel des confédérations syndicales. Sur les 17 écoles primaires que compte la commune, six étaient fermées. Plus de 50 % des enseignants étaient en grève. Même chose pour les deux collèges de la ville.

Le maire a tenté de casser la grève en voulant ouvrir les écoles et faire garder les élèves par du personnel communal réquisitionné. Heureusement des animateurs municipaux vinrent prévenir les enseignants des

projets du maire. Celui-ci avait convoqué le lendemain les employés réquisitionnés. Des enseignants grévistes, des animateurs, des parents, des militants syndicaux de l'Union locale CGT s'invitèrent à cette réunion pour dénoncer ce coup de force contre le droit de grève. Du coup un sous-fifre vint prévenir que la réunion venait d'être annulée ! Pour représenter le maire, il n'y avait que deux plantons de la police municipale. Tout le monde décida alors de se rendre à l'Union locale pour

organiser la suite sans faire porter le chapeau au personnel.

Un tract, diffusé à la gare par les enseignants et ceux qui les appuyaient, fut suivi d'une tournée des écoles fermées afin de discuter avec les parents qui y amenaient leur enfant et avec le personnel vacataire embauché à la hâte par la Mairie. Résultat de cette journée de grève : une bonne ambiance et la satisfaction d'avoir mis en échec l'attitude antigréviste du maire.

## DDE de Corse L'INQUIÉTUDE DES EMPLOYÉS

Une bonne centaine d'agents de la Direction Départementale de l'équipement (DDE) de Corse, suivis par de nombreux véhicules ont manifesté bruyamment mardi 5 février dans les rues de Bastia pour rejoindre la préfecture.

A Bastia en effet les agents de la DDE sont en grève illimitée depuis le jeudi 30 janvier. Plus de 80% des employés ont cessé le travail. Le même mardi 5 février, les employés de la DDE de Corse du Sud en étaient à plus de deux mois de grève. Ils avaient, à Ajaccio, retardé l'arrivée du cargo *Monte d'Oro*, puis bloqué l'aéroport, et à Porto-Vecchio les agents de la DDE avaient bloqué le *Monte Cinto*.

Le personnel de la DDE redoute les conditions dans lesquelles il va être transféré à la Collectivité territoriale de Corse. Les grévistes demandent immédiatement l'égalité des traitements entre les différents régimes de la fonction publique de l'Etat et de la Collectivité territoriale corse. Ils précisent à chaque fois, à travail égal, salaire égal et cela d'autant que les salaires ne sont pas importants.

En effet pour le même travail, les agents de la DDE entretenant les routes peuvent toucher près de 220 euros de moins que leurs collègues des collectivités locales. Les différences peuvent être encore plus importantes pour les agents travaillant dans les bureaux et aller jusqu'à 400 euros. Cela résulte d'un amendement qui a autorisé la Collectivité territoriale corse à verser à ses

agents des indemnités plus importantes que celles des agents de l'Etat.

Le personnel est également très inquiet devant la réorganisation provoquée par son futur rattachement à la Collectivité territoriale, craignant aussi des diminutions de personnel et des mutations autoritaires car le changement de statut se fait pour les salariés dans le flou le plus total.

Les résultats des entrevues avec de hauts fonctionnaires et des préfets ne sont pas du tout rassurant, pour les employés des DDE de Corse.

Le gouvernement, ses ministres ou les hommes politiques de l'opposition qui président à l'assemblée de Corse, lorsqu'ils ont légiféré, ont abandonné complètement le volet social. Ils ont statué sur les biens, les aides et les subventions mais ils ont laissé volontairement dans l'ombre et dans le flou les statuts des travailleurs. Il s'agit bien comme le dit une syndicaliste «des transferts de services publics à moindre coût, sacrifiant statuts et rémunérations des personnels». Les travailleurs en grève montrent clairement qu'ils ne sont pas prêts à accepter d'en faire les frais.

A ce jour la grève continue. Les grévistes pensent que c'est tout le service public qui est concerné et qui doit débattre de ces revendications.

## PDG... DE LA PRISON À LA PRISE DE CONSCIENCE !

Avec la multiplication des «affaires», la prison accueille depuis quelques années des hôtes de marque. Issus des cercles dirigeants du pouvoir, anciens PDG ou anciens élus soupçonnés de malversations et mis en détention, supportent plus ou moins bien la chose.

Voilà qui a même donné à certains de ces anciens détenus une vocation militante à leur sortie. Ils sont devenus d'ardents dénonciateurs du système pénitentiaire et de la brutalité des gardes à vue, réclament «l'amélioration des conditions de détention, matérielles mais surtout psychologiques», et ont créé pour cela le groupe Mialet.

A la tête de cette association, fondée en juin 1999 et regroupant 150 membres dont 25 encore sous les verrous, on rencontre, entre autres, Loïk Le Floch-Prigent ancien PDG d'Elf, ex président de la SNCF et 28 fois mis en examen dans l'affaire Elf, Jean-Jacques Prompsy, ancien directeur à la Lyonnaise des Eaux et mis en cause dans les affaires Carignon d'entente sur le marché public de l'eau, ou Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême et condamné pour abus de bien social. Que du beau monde !

Le 7 février était prévu un colloque à Paris, organisé par le groupe Mialet, avec des représentants des partis politiques et des candidats à l'élection présidentielle pour dénoncer les dysfonctionnements de la justice, les mises en détention provisoires trop longues, le manque d'alter-

native à la prison et réclamer l'amélioration des conditions de détention.

Ces revendications ont certainement un fondement... Mais on ne peut que se dire que si ces gens-là n'avaient pas eux-mêmes fait un jour les frais d'un système pénitentiaire dans lequel ils espéraient ne jamais échouer, ils ne seraient sans doute jamais émus du sort des détenus «ordinaires» comme ils le font aujourd'hui.

Quand ils étaient aux commandes, ils approuvaient tout-à-



fait le système défendant la propriété privée et punissant les contrevenants à ses règles, quitte à «broyer» comme ils le dénoncent aujourd'hui «indistinctement les innocents et les coupables».

Des PDG, des défenseurs de l'ordre établi qui prennent conscience de l'horreur du système carcéral...le séjour en prison est-il donc parfois moins inutile qu'on ne le dit ?

Claire LACOMBE

Hôpitaux

Après la manifestation du 31 janvier

LES HOSPITALIERS CONTRE L'ESCROQUERIE SUR LES 35 HEURES

Jeudi 31 janvier, des milliers de travailleurs des hôpitaux ont manifesté dans plusieurs villes du pays. A Paris, ils étaient 7000, principalement venus des régions au nord de la Loire ainsi que de Lyon et de Clermont-Ferrand. Les hôpitaux d'Ile-de-France représentaient un tiers du cortège. Tous étaient venus exprimer leur refus du protocole Guigou et de ses applications locales car c'est maintenant que beaucoup d'hospitaliers réalisent qu'ils risquent d'y être perdants. Et les coups de matraque auxquels ont eu droit les manifestants près du ministère de la Santé ne remplaceront pas l'argent qui manque pour le service public hospitalier.

Depuis un an, le ministère de la Santé a tout fait pour faire passer son projet tout en désamorçant les luttes. Avant même de fixer le

cadre juridique national des 35 heures, il a agité la carotte des négociations locales et commencé la mise en place des comités paritaires avec les syndicats, dans chaque établissement. Les fédérations syndicales, au lieu de dénoncer la tentative de diviser pour régner, ont valorisé les futures négociations locales comme devant permettre de mieux adapter les 35 heures à chaque cas et de mieux préserver les «acquis locaux».

On voit ce qu'il en est aujourd'hui. Sans embauche, sous la pression du manque d'effectif déjà problématique, les directeurs et les conseils d'administration se bornent à reproduire le protocole Guigou en y ajoutant l'en-tête de leur établissement. Ils ont beau jeu de dire que de toute façon l'Agence Régionale de l'Hospita-



lisation (ARH), émanation du ministère, refuserait leur projet s'il n'était pas conforme, ce qui s'est effectivement déjà produit pour certains établissements. Après le leurre des négociations locales, certains agitent maintenant le leurre d'une dotation supplémentaire de postes par l'ARH pour récompenser les bons protocoles signés. Mais comment les ARH pourraient-elles donner ce qu'elles n'ont pas ?

La lutte générale qui serait nécessaire pour obliger le gouvernement à débloquer des crédits

pour des embauches massives et immédiates n'est toujours pas mise en avant par les fédérations syndicales. C'est pourtant cela qui pourrait encourager les hospitaliers actuellement en grève dans le pays et pourrait en entraîner d'autres. Et rien ne dit que dans les mois à venir, devant les difficultés concrètes rencontrées dans l'application des 35 heures, les travailleurs ne trouveront pas eux-mêmes le chemin pour y parvenir.

Correspondant LO

Hospices civils Lyon

PRÊTS À RECOMMENCER

Nous étions plus de 400 hospitaliers lyonnais à monter à Paris à la manifestation appelée par les syndicats de secteur jeudi 31 janvier. Ce fut d'autant plus une réussite que nous n'avons eu que trois jours pour nous préparer. A l'hôpital Edouard-Herriot, les grévistes se sont organisés dans les services pour s'inscrire et collecter les fonds pour financer notre montée en train. Près de 4 500 euros ont ainsi été récoltés et nous sommes montés à 150 de l'hôpital avec banderoles et chansons.

Les charges violentes des CRS devant le ministère n'ont pas entamé la détermination des grévistes, bien au contraire. Dans le train de retour, les discussions portaient sur la nécessité de remonter à Paris encore plus nombreux et de toute la France pour obliger Guigou à créer les emplois nécessaires.

diminution par rapport à la première semaine de grève, était resté stable tout au long de cette deuxième semaine.

Depuis le 4 février, les nouvelles grilles concoctées par la direction et la CFDT sont en place. Et c'est une pagaille sans nom. Car dans leur hâte d'imposer cette grille, rien n'a été préparé, réfléchi. Personne ne sait trop quel horaire il fait.

Devant la continuation de la grève et aussi les problèmes posés par leur grille, la direction, le comité de suivi de la mise en place des 35 h et la CFDT ont dû accepter de recevoir une délégation de grévistes. Mais rien n'est réglé et, mardi soir 6 février, un groupe de grévistes est encore allé déployer une banderole et faire entendre ses slogans au début du conseil municipal.

Correspondant LO

CHU Clermont-Ferrand

Au CHU de Clermont-Ferrand, après la montée à Paris du 31 janvier, les manifestants n'ont pas du tout apprécié les forces de l'ordre qui les ont matraqués et copieusement aspergés de gaz lacrymogènes. Malgré les pressions, les grévistes ne veulent pas céder et ils ont revoté à la quasi-unanimité la prolongation de la grève jusqu'au lundi 11 février.

Le 31 janvier, sept cars sont partis du CHU de Clermont-Ferrand. Avec ceux d'autres hôpitaux du département, cela faisait 600 personnes. Pour l'Allier, il y avait aussi de bons groupes de Montluçon, Vichy et Moulins.

L'ambiance était chaude dans les cars où l'on révisait de bon cœur les chansons et les slogans anti-Guigou.

A Paris, la vue de milliers de manifestants venus des grandes villes était

DEUX MOIS, ET ÇA CONTINUE

réconfortante, et nous avons pu discuter avec des camarades d'autres régions... où les problèmes sont les mêmes. Et le défilé s'étirait, bon enfant.

Mais c'est en approchant du ministère de la Santé que la violence des forces de l'ordre s'est déchaînée.

On voit que pour ce gouvernement qui se dit de gauche, il est plus facile de faire donner la matraque que de donner l'argent nécessaire à la création de postes indispensables pour assurer correctement les soins.

Et le comble, c'est que les responsables syndicaux nationaux nous ont laissé tomber face aux flics devant le ministère de la Santé, pour aller en catimini négocier plus loin... au ministère du Travail, rue de Grenelle !

A l'assemblée générale du 4 février, l'amphi était à nouveau rempli. A la tribune, il y avait les représentants de la CGT, FO et SUD.

Avec la poursuite de la grève, nous avons voté le boycott des «conseils de service» et autres réunions de la direction pour tenter de mettre en place le protocole Guigou.

Des diffusions de tracts à la population sont prévues, ainsi que diverses actions chez les personnels techniques. Une intervention au festival du court-métrage est également envisagée.

La détermination ne faiblit pas et beaucoup réclament à nouveau une manifestation nationale, unique cette fois, et à Paris.

Correspondant LO

Hôpital Esquirol Limoges

LA GRÈVE CONTINUE

Les grévistes du Centre Hospitalier Esquirol de Limoges, des soignants postés, en sont à leur troisième semaine de grève contre le protocole Guigou d'application des 35 h et contre la grille de travail de la direction.

Mercredi 30 janvier, ce sont 70 manifestants qui sont allés distribuer des tracts en ville et qui se sont installés dans le hall de la mairie où un adjoint a reçu une délégation.

L'arrivée de lettres menaçant 12 grévistes de sanctions, entre autres, pour menaces envers un cadre lors du Conseil d'administration n'avait pas entamé la détermination des grévistes.

Jeudi 31 janvier, nous nous sommes retrouvés à 300 dans les rues de Limoges avec nos collègues du CHU et de quelques maisons de retraite. Nous étions un peu plus d'une centaine d'Esquirol, en tête de la manifestation, avec slogans, pétards, panneaux, une manifestation dynamique qui est allée devant l'Agence régionale d'hospitalisation où, pendant qu'une délégation était reçue, la fumée de pneus que faisaient brûler les manifestants envahissait les bureaux.

Le lendemain, l'assemblée générale décidait de reconduire la grève jusqu'au jeudi 7 février. Le nombre de grévistes, bien qu'en

Correspondant LO

CHU Rennes

LA GRÈVE, 8<sup>e</sup> SEMAINE

La grève au Centre Hospitalier Universitaire de Rennes est entrée dans sa 8<sup>e</sup> semaine. Le temps fort de la semaine dernière a bien sûr été la manifestation à Paris, jeudi 31 janvier. Tout le monde était impressionné par le nombre de cars : 13 du département dont 10 de Rennes.

Nous étions 450 manifestants du CHU et 75 de l'hôpital psychiatrique. Beaucoup ont été surpris par l'utilisation de lacrymogènes par les CRS. L'attitude de la police a été perçue comme une provo-

cation qui illustre bien le fait que le gouvernement est sourd à nos demandes.

Dans les cars, les discussions allaient bon train sur la politique de santé, de la gauche comme de la droite.

Pendant le voyage, les radios annonçaient les derniers chiffres du chômage. Plusieurs manifestants ont remarqué qu'ils augmentaient de 47 000, alors que nous manifestations pour obtenir 45 000 emplois supplémentaires pour les 35 heures. Effectivement, il y aurait là de quoi créer des emplois utiles tout en réduisant le chômage, au lieu de multiplier les cadeaux au patronat, en pure perte.

Les slogans ont fusé sur la RTT, mais aussi sur Hervé en lui rappelant son

Le lendemain de cette manifestation, les assemblées générales ont été importantes et la grève a été revotée pour toute la semaine.

Lundi 4 février, nous étions 150 à manifester devant la mairie au moment où se tenait le Conseil municipal. Les manifestants ont trouvé porte close avec des policiers pour empêcher l'entrée. Le Conseil municipal a siégé à huis clos, à la demande du maire, Hervé. Il y avait plein de CRS dans les rues voisines : 14 cars !

Les slogans ont fusé sur la RTT, mais aussi sur Hervé en lui rappelant son

passé de ministre de la Santé : «Hervé, qu'as-tu fait de la Santé ? Souviens-toi du sang contaminé !»

Cette mobilisation policière était grotesque et ridicule. Les riverains et les promeneurs se demandaient bien ce qui se passait. Une fois qu'on leur eut expliqué qu'il y avait une manifestation des hospitaliers, ils souriaient et faisaient des commentaires amusés : «Eh bien, dites donc, vous êtes attendus. Vous êtes de vraies vedettes !».

Correspondant LO

# contre le protocole Guigou

## Hôpital Sainte-Anne

A la manifestation du 31 janvier nous étions plus de 400 venus de l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne de Paris. Le personnel est écœuré par l'hypocrisie du protocole proposé par le directeur : perte de plusieurs jours de congé traditionnels à Sainte-Anne en échange d'heures de «réduction du temps de travail» à récupérer selon le bon vouloir de

## CHU Angers

Au CHU d'Angers, au retour de la manifestation du personnel hospitalier à Paris, nous avons beaucoup discuté de l'attitude méprisante du ministère. La nécessité de continuer la grève s'est vite imposée, au comité de grève du vendredi 1<sup>er</sup> février, puis à l'assemblée générale, comme la seule réponse aux grenades lacrymogènes et aux propos insultants du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, Péricard.

Par peur d'une manifestation, c'est ce vendredi soir à 18 h que la direction a fixé la signature du «Contrat d'Objectifs et de Moyens». Nous l'avons appris dans

## Hôpital Carcassonne (Aude)

La grève contre l'application des 35 heures à la sauce Guigou continue à l'hôpital de Carcassonne. Elle est reconduite depuis le 14 janvier. Le 31 janvier, ils étaient plus d'une centaine à se rendre à la manifestation de Marseille. Là-bas aussi, les CRS en grande tenue les attendaient. Il y eut d'ailleurs quelques coups de matraque, ce qui confirme, s'il en était besoin, dans quel mépris le gouvernement tient les agents hospitaliers. Les déclarations de B. Kouchner sur le fait que «la rue ne ferait pas la loi» n'ont fait qu'ajouter à la colère.

A Carcassonne, le préfet de l'Aude a dû prendre les déclarations de Kouchner au pied de la lettre : il avait tout bonnement refusé de recevoir une délégation des grévistes, sous le prétexte qu'ils détournaient des documents administratifs en ne les remettant pas aux organismes payeurs. Eh bien, il a dû se dédire par voie de presse et déclarer... qu'il était prêt à recevoir les représentants du personnel. Souhaitons qu'il arrive la même mésaventure à Kouchner !

## 3<sup>e</sup> SEMAINE DE GRÈVE

la hiérarchie.

Les réactions des grévistes face aux pressions des chefs sont un des points positifs de la grève. Tous les jours, des délégations de grévistes vont prêter main-forte aux collègues qui veulent imposer leur conception du service minimum à leurs chefs. Les arguments de ces derniers ne font pas recette, comme de répondre à ceux qui refusent de prendre en charge des élèves infirmières : «Ce n'est pas le moment, vu le manque d'infirmières». Mais si l'embauche avait été prévue en fonction des besoins, nous n'aurions pas

besoin de faire la grève ! Chefs et médecins ont là un aperçu des difficultés qui les attendent s'ils veulent ensuite appliquer des dispositions inadmissibles sous le prétexte des 35 heures.

En tout cas, la grève continue, avec des assemblées quotidiennes de 250 personnes, représentant tous les services ainsi que les structures extérieures (dispensaires, antennes psychiatriques de la prison et des hôpitaux généraux de Paris).

Correspondant LO

## Après la manifestation LA GRÈVE CONTINUE

les journaux du vendredi matin par une interview de la CFDT, qui manifestement prépare la signature d'un accord local sur les 35 heures. Péricard a dû inclure une clause limitant la libre expression, car la direction a voulu nettoyer le paysage de toutes les banderoles que nous y avions mises. Avant 18 h, nous les avions raccrochées.

Nous sommes bien décidés à faire échouer la signature d'un accord local et, parallèlement, nous préparons une manifestation avec les autres établissements de la région à Nantes, pour montrer à Péricard ce que pensent de lui ceux qu'il appelle les «spécialistes du

dénigrement systématique». Dans le même article, il y en a aussi pour les médecins qui «n'ont pas évolué depuis 1950», les patients qui «ont des exigences faramineuses» et les directions qui sont partisans du «zéro défaut». Ce Monsieur Péricard n'a que des coups à distribuer, mais la direction d'Angers et la plupart des médecins n'ont pas encore résolu de se solidariser avec les grévistes contre le chef d'orchestre régional des fermetures de lits. Et ce constat ne fait qu'accentuer la colère des hospitaliers !

## LES GRÉVISTES CAMPENT SUR LEURS POSITIONS

A ce jour, la direction de l'hôpital campe toujours sur ses positions. Aussi est-ce en toute logique que le personnel a monté la tente dans le hall de l'hôpital ! Les assemblées générales réunissent toujours plus de 500 personnes dans cet établissement de 1300 salariés. Les élus de droite

comme de gauche multiplient les déclarations de soutien aux grévistes. A croire qu'ils n'y sont pour rien ! Est-ce la proximité des échéances électorales qui les rend tout à coup plus compréhensifs, du moins en paroles ?

Quoi qu'il en soit, la mobilisation reste forte à l'hôpital.

## CHS La Charité- sur-Loire

Au Centre hospitalier spécialisé de la Charité-sur-Loire (CHS), la mise en place des 35 heures ne satisfait personne.

Alors que nous sommes 700, le manque d'effectifs se fait de plus en plus sentir car les départs en retraite ne sont pas remplacés. C'est à tel point que deux unités de soins ont été fusionnées et qu'un autre service de soins de vingt lits accueillant des personnes âgées a dû être fermé cet été par manque d'infirmières. Six mois plus tard,

sa réouverture n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Il faudrait 70 embauches au CHS et le plan Kouchner n'en prévoit que 27... sur trois ans, soit 9 par an ! Rien que pour 2002, 18 départs en retraite sont prévus ainsi qu'une dizaine de demandes de mutation. Alors, on est loin du compte ! A l'heure actuelle, seulement deux nouvelles infirmières ont été embauchées. On est très loin du compte. Dans les services techniques, comme au garage par exemple, la pénurie de chauffeurs

## Bilan sur la santé en France POUR ÊTRE BIEN PORTANT, MIEUX VAUT ÊTRE RICHE...

Le bilan sur la Santé des Français en 2002 fait par des membres du Haut comité de santé publique conclut que la population, dans son ensemble, paraît mieux soignée en France que dans bien des pays riches. On vit de plus en plus vieux : le nombre d'années que peut espérer vivre une personne fêtant son 65<sup>e</sup> anniversaire est de seize ans pour les hommes et vingt ans pour les femmes. Mais les inégalités sociales devant la santé, elles, ne régressent pas.

A 35 ans, l'espérance de vie d'un ouvrier est inférieure de 6,5 années à celle d'un cadre. Les maladies professionnelles auxquelles sont exposés les ouvriers expliquent cette différence, pour une part peut-être plus grande que ne le disent les statistiques. En effet, beaucoup de maladies sont encore difficilement reconnues comme maladies professionnelles, comme les lombalgies, les troubles de l'audition, des cancers. Ainsi, seulement 413 cancers attribués à l'amiante ont été reconnus comme maladies professionnelles par le régime général en 1998, alors qu'une estimation basse de la mortalité due à l'amiante est de 1950 décès pour l'année 1996.

Mais il n'y a pas que les maladies professionnelles qui expliquent cette différence d'espérance de vie entre ouvrier et cadre. Ainsi le taux des enfants prématurés passe du simple au double si la mère est employée plutôt que cadre. Les horaires déments qu'imposent les patrons (que dire des femmes qui désormais travaillent de nuit !) pèsent sur la santé des enfants de familles populaires, et ce, même avant la naissance.

Le rapport constate aussi qu'on vit plus vieux dans le Sud que dans le Nord : ainsi les hommes du Pas-de-Calais ont une espérance de vie de 71 ans aujourd'hui, ceux qui vivent en

Midi-Pyrénées de 76 ans. Cette inégalité recouvre aussi des différences sociales, des départements, comme le Nord et le Pas-de-Calais, étant aussi des départements plus ouvriers.

Les classes populaires sont en moins bonne santé que les plus privilégiées parce que des contrôles ou des soins ne sont pas entièrement pris en charge, si l'on n'a pas une mutuelle, comme les soins dentaires par exemple. Ainsi, il y a deux fois plus de caries chez les enfants d'agriculteurs ou de parents chômeurs que chez les cadres. Chez les adultes, il manque même deux fois plus de dents dans les mâchoires des adultes des classes populaires que chez les plus favorisés !

Le rapport souligne que les dépenses de santé sont élevées. Mais, même si elles l'étaient plus encore, cela ne devrait pas compter quand il s'agit de santé publique. La part des dépenses de santé restant à la charge des travailleurs est beaucoup trop lourde. Une famille ouvrière qui n'a pas d'assurances complémentaires, privées ou mutualistes, a bien du mal à faire face à certaines dépenses et du coup, parfois, renonce.

La médecine a fait des progrès considérables, et ces progrès pourraient permettre une amélioration de la santé de la population encore plus importante à l'avenir. Mais le désengagement actuel de l'Etat qui refuse par exemple, en ce moment, de donner aux hôpitaux publics les moyens qu'ils demandent, ne peut aboutir qu'à une sélection par l'argent, et donc à une inégalité croissante à l'avenir, alors que le droit à la santé pour tous impliquerait que les soins soient, en fait, complètement gratuits.

Aline RETESSE

## EN CAS D'ABSENCE, IL FAUDRAIT RENDRE DES HEURES À L'HÔPITAL !

est telle que certains ont plus de vingt jours de récupération de congés 2001 à prendre avant fin mars !

Pour la mise en place des 35 heures, la direction avait décidé qu'il n'y aurait pas de négociations. Alors le 14 janvier, à l'appel de la CGT et de FO, nous étions plus d'une centaine à manifester au Conseil d'administration.

Le député-maire socialiste, Gaétan Gorce, s'est fait attendre... et n'a fait que proposer un rendez-vous aux syndicats... dans sa

mairie. Le Conseil d'administration suivant a été annulé, le député-maire et les autres représentants politiques étaient absents, mais nous, nous étions là de nouveau. La direction a fait deux propositions pour des horaires annualisés. Une première à 39 heures par semaine plus une heure supplémentaire, ce qui fait 20 jours de RTT ; une seconde à 38 heures par semaine avec deux soirées supplémentaires (18 jours de RTT). Il est aussi prévu qu'en cas d'absence pour maladie ou pour formation, il faudrait «rendre» une heure par jour d'absence à l'hôpital (avec huit jours d'absence, on devrait un jour !). C'est scandaleux. Il n'y a que pour les accidents du travail qu'on ne devrait rien.

Pour l'instant, on discute entre nous mais, vu le mépris de la direction, il est sûr qu'il faudra se faire entendre de nouveau.

**La Poste**  
Tri postal  
Paris-Bonvin

Le personnel du centre de tri postal de Paris-Bonvin, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, a repris le travail le vendredi 1<sup>er</sup> février après avoir fait deux semaines de grève pour exiger l'embauche de dix contractuels, renvoyés à la fin de leurs contrats.

Ce centre compte près de 330 postiers. La plupart sont fonctionnaires, sauf en nuit où la direction n'embauche plus que des contractuels de droit privé, le plus souvent en contrat à durée déterminée, parfois pour quelques jours et au plus pour quelques mois. Cela permet à La Poste de les payer moins cher et surtout de leur imposer des horaires dits «atypiques» de 22 h à 6 h pour 7200 F par mois ou pour la majorité d'entre eux de 17 h à 24 h pour 6500 F par mois, à peine mille euros.

C'est justement dans ce secteur que le ras-le-bol a explosé le jeudi 17 janvier au soir quand le personnel de nuit a appris que La Poste voulait mettre en fin de contrat dix de leurs camarades embauchés en contrat à durée déterminée.

Cela a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Aux horaires dingues et aux salaires médiocres, vient s'ajouter une charge de travail toujours plus importante avec un sous-effectif permanent. La direction, qui nie le manque d'effectifs, fait faire pourtant chaque jour à des volontaires venant d'autres sites en moyenne 180 heures supplémentaires soit l'équivalent de plus de vingt emplois permanents ! Et malgré cela, il y a des restes de courrier non triés pratiquement tous les jours.

Les 80 personnes de

l'équipe de nuit se sont donc mises en grève pour exiger l'embauche des contractuels. Le lendemain, après une assemblée générale organisée par les syndicats CGT et Sud, le personnel de jour a suivi et les grévistes sont allés envahir les bureaux de la direction de Paris Sud-Ouest pour y exprimer leur colère. Les directeurs présents ont alors répondu, non seulement qu'ils ne voulaient pas embaucher mais que, d'après eux, il y aurait encore trop de monde ! Et leur seule concession a été de proposer aux contractuels non repris de passer des tests écrits et oraux afin de retrouver, peut-être, un emploi dans un autre centre. Les grévistes, eux, estimaient évidemment que leurs camarades avaient largement fait leurs preuves et que c'était sur place qu'ils avaient besoin d'eux.

L'attitude provocante de la direction n'a fait que renforcer la détermination des grévistes, notamment en nuit, et la grève a été reconduite en assemblée générale.

Après quatorze jours de grève, ce n'est que le vendredi 1<sup>er</sup> février que les grévistes ont suspendu leur mouvement, pensant qu'à quatre-vingts, isolés, ils ne réussiraient pas à faire plier la direction. Mais la direction aurait tort de se réjouir : La Poste espérait, en embauchant des contractuels avec des statuts précaires, avoir moins de conflits sociaux, et les grévistes ont

montré ce dont ils étaient capables et qu'il n'en est rien. Et certains d'entre eux ont conscience que la politique de recherche de rentabilité maximum de La Poste prépare d'autres conflits comme ceux qui avaient lieu en même temps que le leur, par exemple à Paris, au bureau du Louvre ou au centre de tri de La Chapelle. Les liens tissés pendant le conflit seront bien utiles pour les luttes à venir car, pour imposer d'autres choix, il faudra être tous ensemble et plus nombreux.

**La Poste**  
Paris 17

Au bureau central de La Poste du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, nous sommes un peu plus de 700, dont environ 60 au service des Cedex.

Un de nos collègues de ce service vient d'être renvoyé à l'issue d'un contrat à durée déterminée de quatre mois. Pourtant le jour même de la fin du contrat, un poste a été libéré dans le service et pour nous il était évident que notre camarade aurait la place. Peu avant la fin de son contrat, il a demandé à l'inspecteur responsable du service s'il comptait l'embaucher. Celui-ci lui a répondu alors que non, en pré-

**MÉDICALEMENT APTE...  
MAIS SEULEMENT  
POUR UN CDD !**

textant qu'il y aurait trop de chauffeurs et pas de budget et que, par-dessus tout, notre camarade avait des problèmes de dos. En effet, au début de son contrat, à la visite médicale, une radio avait décelé un tassement de vertèbres et le médecin avait conclu en le déclarant inapte au port de charges de plus de 15 kg. Mais depuis quatre mois il travaillait comme nous à traiter le courrier et à conduire pour le livrer.

Plusieurs d'entre nous sont allés demander des explications à l'inspecteur puis au chef du personnel. Les deux se sont réfugiés derrière l'avis médical

qui précisait : apte pour un contrat à durée déterminée, pas pour un contrat à durée indéterminée !

C'est une visite médicale qui détermine maintenant le type de contrat accordé ! La Poste avec ses pratiques scandaleuses veut bien que notre camarade se «casse le dos» au travail à condition de pouvoir s'en débarrasser dès qu'elle le veut afin de ne pas avoir à assumer ses responsabilités vis-à-vis de sa santé !

Un groupe de postiers de Paris 17.



Le tri dans un bureau de poste parisien.

**Minatec**  
Région de Grenoble

STMicroelectronics, fabricant franco-italien de semi-conducteurs, possède des usines sur tous les continents et est un des principaux employeurs de la région grenobloise, avec 2000 salariés à Grenoble et autant à Crolles, petite ville proche de Grenoble, ainsi que des milliers d'emplois liés à la sous-traitance. Ce fabricant est dans le peloton de tête de sa catégorie, se classant entre le troisième et le cinquième mondial, au gré des fluctuations relatives des chiffres d'affaires et bénéfices annoncés chaque trimestre, Bourse oblige. En plus, implantée à Malte, cette société y réalise une part

importante de son chiffre d'affaires, elle y est exonérée de tout impôt sur les bénéfices et dispose de coûts de main-d'œuvre très bas.

La demande de semi-conducteurs, tant pour l'industrie que pour les produits grand public, ne cesse de croître. C'est donc un marché intéressant. Mais les coûts liés à la maîtrise industrielle des procédés, ainsi que ceux liés à la recherche et développement, croissent eux aussi. Le taux de profit de cette industrie pourrait donc baisser si, entre autres, les Etats et les organismes de recherche liés à eux ne venaient à sa rescousse pour réduire ces coûts.

**CRÉDITS PUBLICS POUR LA RECHERCHE...  
DE PROFITS PRIVÉS**

Pour exemple, il y a quelques années, au moment de sa construction et de son démarrage en tant qu'usine de recherche et développement, l'usine de Crolles de STMicroelectronics a bénéficié de subventions européennes, nationales et locales, d'un milliard de francs. Le ministère de l'Industrie et de la Recherche française lui alloue chaque année de 800 millions à un milliard de francs de subventions au titre d'aide à la recherche. A Grenoble, elle bénéficie du travail de centaines de chercheurs du CEA-Leti (organisme d'Etat), de différents laboratoires fournissant études et chercheurs et de plusieurs écoles

d'ingénieurs avec lesquelles elle a tissé de nombreux liens.

Ainsi, début 2000, le CEA a décidé de faire de son site un «pôle d'innovation en micro et nano technologies» dans le domaine de la microélectronique, de la chimie et de la biologie, des sciences qui auront à cohabiter dans les puces du futur. Ce projet, appelé Minatec, a pour ambition d'être le principal pôle d'innovation en Europe. Dès juillet 2000, le Conseil général de l'Isère, la ville de Grenoble et la Métro (la communauté de communes à la périphérie de Grenoble) ont décidé de financer les bâtiments nécessaires à ce projet, soit 65 millions d'euros (pour

un coût global de 150 millions d'euros en quatre ans). Les industriels tels que STM, Philips, Rhodia etc., n'auront plus alors qu'à se servir sur «les étages de Minatec» de technologies testées, éprouvées, industrialisables et donc profitables.

Pendant ce temps-là, à Grenoble comme dans les communes de l'agglomération, faute de moyens alloués, il manque des logements sociaux, du personnel hospitalier, et dans les écoles, les classes sont surchargées. Mais peut-il en être autrement dans une société qui met en préalable à toute réalisation le bénéfice que pourraient en tirer quelques parasites ?

**Citroën  
Aulnay-  
sous-Bois  
(Seine-Saint-Denis)**

**PAS  
DE PANIQUE...  
IL Y A LE FEU !**

Mercredi 30 janvier à 19 h 30, un incendie s'est déclaré dans le bâtiment des deux chaînes de montage à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois. 200 planches de bord de la nouvelle voiture (C3) et des tapis d'insonorisation stockés dans un magasin ont pris feu dégageant une épaisse fumée âcre (ce sont des pièces en plastique).

A cette heure-là, les ouvriers du montage 2, soit près de 400 personnes, avaient quitté l'atelier pour la pause repas. Des ouvriers présents ont essayé d'éteindre le feu, puis les pompiers de l'usine sont arrivés et le feu a été maîtrisé en vingt minutes. Mais pendant ces minutes, ni l'alarme incendie ne s'est déclenchée ni les sprinklers (le système anti-incendie fixé au plafond) n'ont fonctionné (juste un goutte-à-goutte au lieu d'un débit prévu de vingt-quatre litres à la minute). Les fumées se sont donc répandues dans tout le bâtiment. La direction n'a pas voulu faire fer-

mer la porte coupe-feu et les trappes de désenfumage ne se sont pas ouvertes. Sans aucune information, le montage 1 continuait à travailler malgré les fumées et les ouvriers du deuxième montage, eux, reprenaient le travail après la pause comme si de rien n'était.

Il a fallu l'intervention de plusieurs délégués du personnel et du Comité hygiène et sécurité (CHS-CT) pour que la direction arrête les chaînes et fasse évacuer les ouvriers. Entre-temps, les pompiers d'Aulnay-sous-Bois sont arrivés et le feu était éteint. Les fumées étaient-elles toxiques ? Tout le monde se posait la question ! Mais en dépit de l'avis du capitaine des pompiers qui demandait l'avis du médecin, et celui-ci restant introuvable, le directeur de l'usine décidait, lui, que le travail pouvait reprendre à 21 heures. Pour la direction, une heure de production perdue, c'est déjà trop !

A la réunion du CHS-CT de lendemain, la direction a

osé dire que l'alarme n'avait pas fonctionné pour ne pas créer de panique ! Mais à quoi sert-elle donc ? En fait, depuis des années, il n'y a eu aucun exercice incendie. Quant au dysfonctionnement des trappes, elle avouait son ignorance. Mais nous savons que leur entretien a été confié à la Maintenance centrale dont les effectifs sont en baisse depuis quatre ans et que les pompiers, dans un rapport de 2001, dénonçaient le fait que «*du fait de la réduction du temps de travail et du manque d'effectif, il n'est plus possible de faire de prévention incendie*».

Les négligences et l'irresponsabilité de la direction n'ont finalement pas eu de conséquences graves mais elles prouvent bien que notre sécurité ne peut être laissée dans ses mains !

Correspondant LO

**Peugeot - Mulhouse**

**L'INSÉCURITÉ  
PATRONALE TUE**

Le mardi 29 janvier, à l'usine Peugeot de Mulhouse, alors qu'un cariste chargeait de palettes un camion de la GEFCO, société de transport Peugeot, une pile de six palettes est tombée du fenwick sur le chauffeur du camion. Celui-ci est décédé peu après. Il avait 57 ans.

Pour tout ouvrier qui a travaillé sur un quai de chargement, on connaît la tension et les pressions qui y règnent. Il faut toujours aller plus vite, les camions attendent et devraient être partis avant d'être chargés. C'est à 12 h 30 qu'a eu lieu l'accident, un des moments où la pression se fait la plus forte. A cette heure-là, le cariste était déjà en poste depuis plus de sept heures.

Cette fois, et contrairement à l'accident de la quinzaine passée où un ouvrier avait perdu sa jambe, la direction Peugeot ne peut pas se décharger sur une entreprise sous-traitante. Peu importe,

pour elle la fatalité est responsable.

Mais elle veut aussi se protéger de toute mauvaise publicité. C'est ainsi que l'on a pu lire dans le journal local du lendemain, dans un entrefilet de quelques lignes, que l'accident s'était produit à Sausheim, nom peu connu de la petite commune où se situe l'usine Peugeot. «*Accident à Sausheim*» était déjà le titre dans le même journal du petit article relatant l'accident d'il y a quinze jours et dans lequel à aucun endroit on ne pouvait lire le nom de l'entreprise concernée !

Le journaliste ne pouvait pas faire mieux pour rendre anonyme la plus grosse entreprise de la région et faire qu'on s'y mutile ou qu'on y meure en silence.

Ils n'ont pas la même discrétion pour l'insécurité dans les quartiers !

Correspondant LO

Erratum

Les augmentations à Peugeot-Mulhouse

Dans le dernier numéro de *Lutte Ouvrière* (n° 1749), une erreur s'est glissée dans l'article sur les salaires à Peugeot-Mulhouse, intitulé «*Profits mirobolants et salaires de misère*». Il fallait lire que l'augmentation salariale consentie par la direction est de 1,5 % additionné de 10 euros

en février 2002 et de 0,5 % additionné de 4,2 euros, en octobre 2002 sachant que 4,2 euros représentent l'intégration dans le taux de base des primes de lancement de nouveaux véhicules, (et non pas une augmentation de 1,5 % [soit 10 euros] et 0,5 % [soit 4,2 euros] comme il était écrit.

**Alcatel**

**L'ANNONCE DE PERTES  
N'EMPÊCHE PAS  
LES DIVIDENDES**

Le trust Alcatel annonce pour l'année 2001 des pertes de 5 milliards d'euros. Ce serait un record ; jamais une entreprise n'aurait déclaré de telles pertes en France.

Alcatel est-elle sur le point de déposer son bilan ?

Bien sûr que non, et les commentaires de la presse bourgeoise le confirment comme ceux du *Figaro* («*Les pertes d'Alcatel bien reçues*») ou de la *Tribune* («*Une perte record n'entame pas l'optimisme d'Alcatel*»).

En fait, toutes sortes de combines comptables l'expliquent. Pour prendre deux exemples : un milliard de pertes provient de «*dépréciations de stocks*», deux autres mil-

liards sont dus à des «*dotations aux amortissements des écarts d'acquisition*». En clair, les entreprises comme Xylan, Packet engine, qu'Alcatel a achetées aux Etats-Unis il y a deux ou trois ans, ont perdu beaucoup de leur valeur nominale.

Quant aux actionnaires, Alcatel va leur distribuer 193 millions d'euros de dividendes contre 544 l'an dernier. C'est moins mais... ce n'est pas rien ! Pour les 99 000 salariés du groupe qui restent après les 14 000 suppressions d'emplois effectuées durant l'année 2001, ça ferait quand même 1950 euros chacun !

Correspondant LO

**Actaris Reims**

**EN GRÈVE  
POUR LES SALAIRES**

Depuis le mercredi 30 janvier, 90 % du personnel de production de l'entreprise Actaris de Reims (sous-traitant automobile), qui emploie 170 personnes, sont en grève. Les travailleurs réclament une augmentation de salaire de 152 euros (1000 F) et un véritable 13<sup>e</sup> mois. Les salaires ne sont pas élevés, de l'ordre de 7000 F net, primes comprises, comme c'est souvent le cas en Champagne-Ardenne où la moyenne des salaires est une des plus faibles du pays.

En préalable à toute négociation, la direction voudrait que les travailleurs reprennent le travail, mais il est hors de question pour

eux d'accepter une telle condition.

Les grévistes entendent bien se faire respecter des nouveaux propriétaires de l'entreprise qui, comme d'autres entreprises du groupe Schlumberger, vient de passer sous le contrôle de banquiers suisses. Le groupe Actaris créé le 1<sup>er</sup> janvier dernier compte en effet 1400 salariés en France, tous venant de Schlumberger. Dans une autre usine du groupe, à Chasseneuil, près de Poitiers, un plan social est en préparation et devrait toucher 90 personnes sur un effectif de 400 personnes. Actaris dit vouloir «*baisser les prix de revient*» mais c'est l'aug-

mentation de ses profits qu'elle recherche.

Les travailleurs de Reims revendiquent aussi que les conditions des départs en préretraite ne soient pas inférieures à celles qui se pratiquaient dans le groupe Schlumberger, soit 85 % du salaire brut et un départ pour une embauche.

Le mardi 5 février, 19 travailleurs, accusés de bloquer l'entrée de l'usine avec leurs véhicules, devaient comparaître devant la justice pour «*entrave à la liberté du travail*». Peut-être seront-ils obligés de libérer les portes. Mais cela ne changera rien à leur détermination de voir la grève se poursuivre et aboutir.

# LE CHÔMAGE CONTINUE D'AUGMENTER

Le chômage a de nouveau augmenté en décembre, pour le huitième mois consécutif. Et la baisse du nombre des chômeurs qui s'était produite au début de l'année a été annulée : il y a finalement davantage de demandeurs d'emplois qu'il y a un an. Officiellement 2 212 100, soit 9 % de la population active. Sans tenir compte, bien entendu, des travailleurs précaires de toutes sortes, des temps partiels, etc.

La ministre de l'Emploi, Elisabeth Guigou, a déclaré que cela venait de «la situation économique qui se caractérise par un ralentissement assez marqué». Certes, on l'avait deviné, s'il y a moins d'emplois, c'est qu'il y a moins de travail !

Mais que propose le gouvernement qui s'était engagé à juguler le chômage dans quelques années, et qui, pour le moment, le voit augmenter ?

Eh bien, comme d'habitude, pas grand-chose, et surtout rien d'efficace.

La ministre a jugé «inadmissible que des emplois-jeu-

nes ne soient pas pourvus». Elle a mobilisé les préfets pour qu'ils interviennent sur le chômage. Elle a «obtenu» dans le budget 80 000 emplois-solidarité de plus que prévu.

Mais tout cela c'est du déjà vu, déjà essayé, et qui ne constitue au mieux qu'un léger calmant ne s'en prenant pas aux causes du mal.

Parmi les mesures proposées, on note que «deux mille demandeurs d'emplois se verront proposer une rémunération publique de formation pour pouvoir poursuivre des études d'infirmières». Il aura fallu que le problème du manque d'infirmières soit devenu explosif pour que l'Etat décide de prendre en charge la formation de... 2 000 infirmières, un nombre dérisoire !

C'est vingt fois, trente fois plus qu'il faudrait ! Et des aides-soignants, du personnel hospitalier, des enseignants, des postiers, des cheminots, etc. Par dizaines et même centaines de milliers. Voilà qui permettrait d'en finir avec le chômage.

Les deux mille infirmières de Guigou, c'est à la fois la reconnaissance de ce qu'il faudrait faire, et se moquer du monde.

Bien sûr, on le sait, l'Etat réserve ses sous au patronat. Et c'est de lui que le gouvernement attend, sinon le salut, du moins une reprise espérée de la diminution du chômage.

C'est qu'une lueur serait apparue à l'Ouest : le PIB américain a progressé de 0,2 % au quatrième trimestre 2001. Ce n'est pas grand-chose, mais les économistes s'accrochent à cela. Et les industriels français seraient maintenant optimistes. La raison en serait très simple : depuis le 11 septembre, et même souvent antérieurement, les industriels prudents ont ralenti leur production, puisé dans leurs stocks, et procédé à des licenciements. En ce moment les stocks seraient vides et il faudrait donc les reconstituer, ce qui fera, peut-être, redémarrer la machine.

Certains prévisionnistes estiment que le chômage devrait cependant croître



Guigou, lors d'un colloque sur le programme TRACE (trajet d'accès des jeunes à l'emploi). Le problème n'étant pas le trajet, mais les emplois !

encore jusqu'au niveau de 9,2 % voire 9,5 % des actifs, et ensuite recommencer à décroître au second semestre de l'année en cours.

Si l'économie américaine le veut bien ! Car, en réalité, personne ne peut garantir qu'il ne se produira pas un nouveau renversement de tendance.

En fait, le rôle du gouvernement se borne à observer la

conjoncture économique, à prier pour qu'elle soit bonne, et surtout pas trop désastreuse au moment des élections.

Pour le reste, il s'agit et propose pour les chômeurs des remèdes dérisoires, qui ont depuis longtemps fait la preuve de leur inefficacité.

André VICTOR

## Foyers socio-éducatifs «ACCES» (Tours)

# LE MAIRE MÉGOTE SUR LES MOYENS... PAS SUR LA MATRAQUE !

Les salariés des foyers socio-éducatifs ACCES de Tours sont en grève depuis le lundi 28 janvier pour obtenir de la mairie, leur principal bailleur de fonds, les moyens de fonctionner. Le conflit entre la municipalité PS de Tours et les salariés d'ACCES est une histoire à rebondissements, puisqu'en mai 2001 déjà, ces derniers avaient fait deux semaines de grève pour défendre leurs activités et leurs emplois.

Employés à temps plein pour certains, ou n'assurant que quelques heures de vacation pour d'autres, les 400 salariés d'ACCES organisent autour de huit foyers des activités de toutes sortes, de la musique à la couture en passant par le sport ou l'informatique. Ils assurent également l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire. Ces activités sont loin d'être marginales, puisqu'elles concernent 10 000 adhérents et 30 000 usagers.

A moins d'être portées à des tarifs dissuasifs pour le plus grand nombre, les cotisations des usagers ne sauraient suffire à financer les activités et les salaires. Pour fonctionner, ACCES a besoin d'une subvention annuelle de 20 millions de francs. Jean Germain,

le maire PS de Tours, a décidé qu'il n'irait pas au-delà de 13 millions. Comme l'ont expliqué dans des tracts à la population les salariés d'ACCES, cela revient à décider le licenciement du quart des salariés permanents, et la disparition à court ou moyen terme des accueils d'adolescents, des accueils périscolaires et du secteur loisirs.

Mardi 22 janvier, alors que les salariés d'ACCES s'étaient réunis dans le hall de la mairie pour faire entendre leur voix, deux jours avant que le tribunal de grande instance ne se prononce sur l'éventuelle liquidation de l'association des foyers, le maire a fait intervenir la police nationale pour évacuer l'hôtel de ville. L'intervention à coups de matraque sur des manifestants assis a fait deux blessés, et fait monter d'un cran la colère.

Interrogé par les journalistes, Jean Germain a justifié l'intervention policière en ajoutant avec mépris que «la mairie n'est pas le lieu où doivent se regrouper tous les contestataires de la société». Il a même osé dire qu'il s'en tenait à la version de la police selon laquelle aucun policier n'a sorti sa matraque : «Si vous me présentez

une cassette qui montre à l'intérieur des locaux municipaux un policier faire usage de sa matraque, je vous répondrai». Or, un tel film a bien été tourné pendant l'intervention, et ces images sont disponibles sur le site Internet d'ACCES !

C'est tout cela, de même que l'incertitude du lendemain et le refus des licenciements qui a conduit les salariés à être en grève depuis le 28 janvier.

En préférant accorder des millions de francs de subventions à des entreprises comme Bouygues-Télécom ou ST-Microelectronics, ou bien en accordant chaque année au ruineux Palais des congrès une subvention équivalente à ce que demande ACCES, le maire de Tours a clairement montré de quel côté il se situe. Les grévistes, eux, ont le sentiment de défendre, en même temps que leurs emplois, un service utile à la population. Une population qui leur fait bon accueil dans les quartiers, sur les marchés où ils vont diffuser leurs tracts, dans les manifestations.

## LA COURNEUVE (Seine-Saint-Denis)

# EMPLOYÉS MUNICIPAUX EN GRÈVE

Les employés communaux de la Courneuve sont en grève depuis le 29 janvier. Ils revendiquent le droit au respect, le droit à l'hygiène et à la sécurité sur leurs secteurs, des créations d'emplois et le remplacement de leurs collègues en longue maladie, le retrait des nouveaux horaires et l'embauche des contractuels dans les écoles comme dans les services de la mairie.

C'est un ras-le-bol généralisé face au manque de personnel et de moyens. Dans un service par exemple un gréviste explique qu'il doit amener ses propres outils pour travailler, qu'il s'est acheté un casque de sécurité, et des masques antipoussière.

Il y a quelque temps, la municipalité, dont le maire est du Parti Communiste, a embauché un cabinet d'audit pour étudier comment faire des gains de productivité. Résultat : pour créer de nouveaux services, la direction a pris des employés sur d'autres unités qui étaient déjà en manque de personnel. Il y a eu aussi des regroupements de services. Mainte-

nant, tout doit se faire avec moins de monde et plus de travail.

D'autre part, les notations des agents, qui sont faites chaque année, ont été revues à la baisse, bloquant les promotions qui permettaient d'avoir un mieux sur le salaire.

Et puis la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est le manque de respect des chefs et l'attitude méprisante du maire.

Au conseil municipal, les conseillers de Lutte Ouvrière ont soutenu les grévistes et dénoncé le choix de la municipalité, gauche plurielle, d'être solidaire du gouvernement, et d'appliquer sa politique de restrictions sur les services publics.

Vendredi 1<sup>er</sup> février, les militants CGT qui ont lancé l'action, ont lu en assemblée générale le protocole d'accord proposé par la mairie : il n'y avait rien de concret. Pour obtenir un véritable recul de la municipalité, les grévistes ont décidé la reconduction du mouvement.